

**ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE
EUROPEENNE**

**DIRECTION DE LA DOCUMENTATION PARLEMENTAIRE
ET DE L'INFORMATION**

**L'ACTUALITE EUROPEENNE
ET LA PRESSE**

(5 janvier - 25 février 1961)

S O M M A I R E

	pages
I. LA SESSION DE JANVIER DE L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE EUROPEENNE	
Presse belge	1
Presse allemande	3
Presse française	6
Presse italienne	7
Presse luxembourgeoise	10
Presse néerlandaise	11
II. PROBLEMES EUROPEENS ACTUELS	
1. La Conférence de Paris et la construction européenne	13
2. La Réunion parlementaire eurafricaine de Rome	32

I. LA SESSION DE JANVIER DE L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE EUROPEENNE

P R E S S E B E L G E

Les journaux belges ont consacré la majeure partie de leurs informations et de leurs commentaires au débat politique dont a été l'objet l'intervention de M. WIGNY, au débat sur la définition d'une politique agricole commune et à l'exposé de M. MARJOLIN sur la situation économique de la Communauté.

D'autre part, le débat agricole a été commenté dans les chroniques spécialisées des principaux quotidiens et dans les organes professionnels.

Le MONITEUR DES INTERETS MATERIELS (18 janvier) relève en ces termes les points les plus importants du discours de M. WIGNY : "M. WIGNY, président des Conseils des ministres des Communautés, a dressé le bilan des réalisations des derniers mois, puis a conclu : Tout ceci signifie que l'Europe se fait. Consciente de sa force économique accrue, elle reste en même temps convaincue qu'elle ne peut jouir égoïstement de sa prospérité, mais doit la propager. Quel est le programme d'action pour les prochains mois ? Sans doute devons-nous exécuter les engagements qui nous sont imposés par le traité ou qui ont été pris par les autorités européennes. Il y a notamment la nécessité de confirmer la nouvelle accélération prévue pour la fin de l'année 1961. Il y a encore l'urgence de préparer le passage de la première à la seconde étape. Cela signifie, conformément au traité, que nous ne pouvons nous contenter de libérer les échanges, mais devons aussi élaborer une politique commune.

"Laissant de côté les détails, M. WIGNY a cité deux ou trois grandes décisions politiques urgentes : la plus importante concerne la fusion des Exécutifs, dit-il. C'est par un accident historique que nous avons trois communautés. Leurs organes sont unifiés en pratique. L'efficacité de l'action, l'opportunité de l'occasion fournie par la fin de la première étape, les avis concordants et désintéressés des trois présidents et, par-dessus tout, les avis de votre Assemblée doivent convaincre les gouvernements de prendre une décision qui est relativement simple si elle ne touche pas au siège et à la localisation des administrations. mieux vaut ne pas s'embarasser de considérations même importantes, si l'on veut obtenir l'essentiel.

"Une deuxième décision importante concerne l'élection des membres de l'Assemblée, M. WIGNY a précisé à ce propos que l'objectif est d'accroître l'influence morale et même juridique des représentants des peuples de la Communauté, Bien des méthodes peuvent être conçues, qui ne sont inquiétantes pour personne. Pour augmenter les pouvoirs de l'Assemblée, par exemple, on peut multiplier les avis obligatoires, exiger la motivation des décisions contraires. Enfin, il faut se décider à l'Université européenne et à l'eupéanisation de certaines institutions."

Sous le titre "M. LLEVEN regrette le "scepticisme de M. ERHARD", "LE SOIR" (19 janvier) relate l'intervention de l'ancien Président du Conseil français : "Dans une intervention, fort remarquée, M. LLEVEN, député U.D.S.R. français, parlant au nom du groupe des libéraux, a violemment critiqué l'attitude du ministre allemand de l'Economie, M. ERHARD, qui, dans un article publié par le HANDELSBLATT de Düsseldorf, avait exprimé des doutes quant à l'avenir de la Communauté des Six et s'était prononcé pour une association plus large dans le cadre de la communauté atlantique.

"M. LLEVEN ne croit pas qu'il soit possible de transformer l'O.T.A.N. en une communauté économique; par contre, il demeure convaincu que les Six constituent un noyau qui permettra, un jour, de réaliser une union plus étendue entre les pays européens.

"Le député français préconise pour l'Europe une solution confédérale couvrant l'ensemble de l'activité politique et économique des Etats européens."

Le même journal souligne l'appel lancé au Président des Conseils des ministres par M. METZGER, au nom du groupe socialiste, en faveur d'une extension des compétences de l'Assemblée.

L'importance du débat agricole est soulignée par l'ECHO DE LA BOURSE (24 janvier) : "A vrai dire, la question principale à l'ordre du jour de la session portait sur le problème agricole en s'appuyant sur le rapport des trois membres de la commission parlementaire, MM. M. SCHMIDT, THORN et CHARBENTIER. Il s'agissait de définir l'application à l'agriculture de certaines règles de concurrence, de déterminer les critères objectifs pour l'application des prix minima et d'analyser les principes du système des prélèvements internes et externes. En conclusion des débats, l'Assemblée a adopté une proposition de résolution entérinant pour l'essentiel le "projet de règlement sur l'application à l'agriculture de certaines règles de concurrence". A propos des prix minima, l'Assemblée a réitéré son désir d'être officiellement consultée par le Conseil de la Communauté économique".

L'exposé de M. MARJOLIN, largement relaté dans la presse d'expression française et flamande (HET LAATSTE NIEUWS, DE STANDAARD, VOLKSGAET, etc...) fait l'objet de ces commentaires de la LIBRE BELGIQUE (23 janvier : "M. MARJOLIN, qui a été jadis le chef de l'Organisation européenne de Coopération économique, est actuellement vice-président de l'exécutif de la Communauté économique européenne, ou marché Commun. D'après une dépêche de presse, il aurait déclaré jeudi devant l'Assemblée Parlementaire Européenne de Strasbourg, que l'année en cours serait caractérisée par une baisse de l'activité économique dans certains pays du marché commun.

"Une première fois déjà, on avait annoncé que M. MARJOLIN avait fait une prophétie de ce genre, mais il avait ensuite tenu à démentir ce qu'on lui avait prêté. En fait, il avait dit simplement qu'il voyait la possibilité, pour l'année prochaine et la probabilité, dans un délai indéterminé. C'est la véritable façon de poser le problème, et nous nous demandons si cette fois encore, on n'a pas dénaturé ce qu'a dit M. MARJOLIN.

"Son but est d'ailleurs clair, d'après les autres indications que nous apporte la dépêche de presse. Il veut que le Marché Commun soit à même de rencontrer une telle récession, si elle venait à se manifester. Il est douteux que l'intervention des gouvernements puisse faire quelque chose en cela, mais on peut tout de même leur faire des recommandations, pour qu'ils ne prennent pas d'initiatives saugrenues, en faisant par exemple de la déflation à contretemps, comme le cas s'est présenté en Belgique, il y a peu d'années.

"Quant au reste, si une récession est possible, en 1961, beaucoup d'experts la considèrent comme peu probable. Les espoirs d'une relance qui ont été exprimés aux Etats-Unis ne sont pas sans fondement, et quant à l'Europe, elle a dans l'ensemble encore une marge de capacité de production disponible, qui lui permettra d'augmenter son activité. Seule l'Allemagne semble aujourd'hui en "sur-emploi", léger d'ailleurs. Mais elle a la possibilité de faire appel à la main-d'œuvre étrangère, et elle le fait déjà dans une large mesure depuis un an. Rien ne dit qu'elle ne parviendra pas à résoudre le problème quelque temps encore de cette façon.

"En conclusion, il faut penser à tout, mais ne pas accepter les prophètes pessimistes avec une confiance aveugle, pas plus d'ailleurs que les apôtres de l'optimisme systématique. La récession viendra un jour, de même qu'un jour nous serons tous morts. Mais nous ne pouvons vivre et agir comme si une récession ou notre mort étaient imminentes."

Les journaux belges soulignent, par ailleurs, l'annonce faite par le Président FURLER au cours de la conférence de presse, de la décision d'organiser la Conférence parlementaire eurafricaine à Strasbourg, du 19 au 24 juin prochains.

Ils relatent, enfin, la création de l'"Intergroupe d'études pour les problèmes locaux", créé à l'initiative des trois groupes politiques de l'Assemblée.

PRELÈVE ALLEMANDE

A Strasbourg, l'Assemblée Parlementaire Européenne a dû jouer le troisième acte d'une pièce dont les médecins d'ADENAUER avaient préalablement supprimé les deux premiers. Les négociations et les conférences avec le Général de GAULLE et M. MACMILLAN n'ayant pas eu lieu, le sujet devint maigre pour la scène de Strasbourg." C'est dans ces termes que la DEUTSCHE ZEITUNG du 19 janvier résume l'impression qui se dégage de la session de janvier de l'Assemblée Parlementaire Européenne. Seul l'article de M. ERHARD, ministre des affaires économiques de la République fédérale, qui souleva une vague de contestations, offrit une compensation à l'ancien président du Conseil, M. René FLEVEN à défaut de sujets politiques négligés cette fois-ci. Le succès qu'il obtint produisit un malaise assez profond dans les rangs des députés allemands. Le journal dit textuellement :

"En revanche, M. WIJNY, ministre des affaires étrangères de Belgique, attaque la politique d'association telle que la conçoit le Conseil de ministres. M. FÜRLLER, président de l'Assemblée parlementaire a dit que la décision de tenir en 1961 une assemblée eurafricaine est une entreprise audacieuse mais nécessaire." Ce même quotidien écrit le jour suivant : "A l'issue du débat politique de l'Assemblée Parlementaire Européenne à Strasbourg, M. LIEVEN déclara à des députés allemands qu'une critique sévère des conceptions de M. ERHARD en matière de politique européenne s'imposait dans l'intérêt de l'amitié germano-française. Les déclarations de M. ERHARD avaient apporté de l'eau au moulin de ces hommes politiques français qui mettent depuis des années leurs compatriotes en garde contre une collaboration inconditionnée avec les Allemands au sein du marché commun. Les Européens français perdraient tout crédit chez eux s'ils ne dénonçaient pas en toutes lettres la méfiance que M. ERHARD suscite de plus en plus en France.

"A Strasbourg, on essaie de deviner le motif qui a pu inciter M. ERHARD à faire cette incursion dans le domaine de la politique étrangère. On se demande si le ministre des affaires économiques a été entraîné dans les dissensions qui opposent deux groupes d'intérêts dans les ministères de Bonn ou bien si les vagues rumeurs selon lesquelles M. HALLSTEIN réapparaîtrait sur la scène politique allemande sont à l'origine des violentes attaques que M. ERHARD a lancées contre le président de la Commission de la C.E.E.

"Nombreux sont les députés étrangers qui n'arrivent pas à comprendre pourquoi la République fédérale s'acharne à faire tomber l'un des rares hommes politiques allemands se trouvant à la tête d'organisations internationales qui recueille l'estime de tous ses partenaires européens."

Le MINNEAPOLIS MORNING (du 20 janvier) écrit à ce même propos : "Les Français, que l'on a longtemps considéré comme étant peu sûrs en matière de politique européenne, ont saisi avec empressement l'occasion de renverser les rôles. A titre de curiosité, nous donnerons un exemple de la méchanceté que peut revêtir un tel procédé. Le correspondant de Bonn bien connu du MONDE, journal qui jouit d'une estime générale, a écrit que M. ERHARD ne passait ni pour un orateur habile ni pour un bon diplomate. Et, en fin de compte, ce journal est allé jusqu'à repandre la sombre nouvelle que beaucoup de gens voyaient dès à présent dans le président de la C.E.E., M. Walter HALLSTEIN, un éventuel successeur du Chancelier fédéral.

"Voilà les rumeurs qui peuvent naître lorsque le vice-chancelier et successeur désigné d'ADENAUER oublie que dans une situation de ce genre, il faut parfois placer les obligations politiques au-dessus des sentiments personnels."

A propos du débat sur l'agriculture, le FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG du 21 janvier écrit : "Pendant deux jours, les experts de la commission de l'agriculture eurent la parole

à la maison de l'Europe à Strasbourg. Il s'agissait de la politique agricole commune des Six. On est en train de mettre sur pied un système de prélèvement compliqué au moyen de prix et de contingents grâce auquel devra se développer peu à peu un marché agricole libre - si toutefois cette pousse fragile n'est pas étouffée par les broussailles des mesures de sécurité avant de pouvoir s'épanouir. L'Assemblée a donné son accord de principe aux projets du Conseil de ministres et de la Commission de la C.E.E. Mais le désir qu'éprouvent quelques pays à assurer une protection plus forte encore au marché des Six ne pouvait pas passer inaperçu. "La production des six pays devra peu à peu remplacer une grande partie des produits qui proviennent de pays tiers, sans que ce mouvement conduise toutefois à une politique d'autarcie", trouve-t-on dans le rapport qu'avait rédigé le député français M. CHARRENTIER, au nom de la commission de l'agriculture. Ce passage demande à être relu attentivement, mais aucun député ne fut choqué ni par la contradiction en soi, ni par la tendance que dévoile cette exigence et qui ne fera pas la meilleure impression en Europe et Outre-mer. A la prochaine occasion, les députés donneront leurs voix en faveur d'une extension de l'Europe ou d'une augmentation de l'aide en faveur des pays en voie de développement."

DIE WELT parle d'un "succès partiel de l'Allemagne à Strasbourg" : "Lors du débat agricole s'est clairement manifesté le front uni qu'opposent les autres Etats membres de la C.E.E. à la politique agricole de la République fédérale." Cependant, au cours d'une réunion de la commission de l'agriculture, les représentants allemands ont remporté une victoire partielle considérable.

A l'unanimité moins une voix, le représentant néerlandais s'étant abstenu, la commission adopta le règlement concernant l'application de certaines règles de concurrence, proposé par la Commission de la C.E.E. Il a été décidé de le mettre en vigueur dès qu'il sera approuvé par le Conseil de ministres de la C.E.E., ce qui aura sans doute lieu le 30 janvier.

M. DERINGER (C.D.U.), expert en matière d'ententes, apporta une mise au point décisive en rappelant que le règlement ne prévoyait encore rien au sujet de la suppression des subventions qu'il se contente de cataloguer. Par ailleurs, le règlement contient des dispositions relatives au dumping et à l'introduction de prescriptions concernant les ententes et les monopoles dans l'agriculture, dans la mesure où elles ne sont pas exceptées par les clauses générales du règlement. Ces dispositions ne tranchent cependant pas la question de savoir si la suppression des subventions doit aller de pair avec la création du marché commun agricole. Mais si le Conseil de ministres approuve le règlement, la Commission de la C.E.E. aura au moins la possibilité de prendre des mesures contre les restrictions concurrentielles trop criantes.

M. MANSCHOLT, membre de la Commission de la C.E.E., compétent pour les questions agricoles, a soutenu le point de vue allemand selon lequel la suppression des distorsions de concurrence ne doit à aucun prix être liée à la mise en place du marché agricole commun. "La tendance à réunir ces deux questions, dit M. MANSCHOLT, risque d'aboutir au résultat que l'on ne fera rien du tout."

P R E S S E F R A N C A I S E

La session de janvier de l'Assemblée a donné lieu dans la presse française à de nombreux articles relatant les débats mais à assez peu de commentaires. La note générale est pessimiste, c'est ainsi que COMBAT titre le 21 février : "La session d'hiver de l'Assemblée des "Six" se termine sur une double déception :
- sur le plan politique : aucun élément nouveau,
- les débats sur l'agriculture ont vu renaître les oppositions d'intérêts nationaux."

Les débats agricoles ont été certainement ceux qui ont entraîné les commentaires les plus réservés. C'est ainsi, par exemple, que le même COMBAT avait écrit le 19 janvier : "L'agriculture des Six en discussion à Strasbourg. Les différences de vues entre Français et Allemands reapparaissent," et que l'INFORMATION du 24 les résumait ainsi en une phrase : "Les débats ont surtout fait apparaître les oppositions des intérêts nationaux, le clivage s'opérant beaucoup plus en fonction de ceux-ci que des appartenances politiques."

L'exposé de M. MARJOLIN a été largement repris, et très peu commenté, on ne peut entrevoir l'appréciation des journalistes que dans les titres. Certains parlent d'optimisme, mais le ton général est plutôt donné par le titre du MONDE du 21 janvier : "M. MARJOLIN : l'expansion se poursuivra durant le premier semestre 1961 mais à un rythme plus lent", ou par celui de LA VIE FRANÇAISE du 27 janvier : "Ralentissement prochain du rythme de l'expansion."

La majorité des commentateurs se sont consacrés aux débats politiques. Ils analysent souvent le discours de M. WIGNY mais bien plus encore l'intervention de M. René FLEVEN, qui semble constituer de loin le fait le plus important de la session pour la presse française. Quelques-uns retiennent dans le discours de M. WIGNY les aspects économiques. C'est ainsi que la VOIX DU NORD du 18 janvier met en lumière les plans d'accélération du Marché commun pour 1961 : libération de 50 % des droits de douane pour les produits industriels et libération totale des contingents.

La plupart d'entre eux s'intéressent surtout aux aspects politiques de l'intervention de M. WIGNY. Là aussi c'est dans les titres qu'il faut chercher des prises de position. Le plus significatif est celui de LA CROIX du 18 janvier : "M. WIGNY adopte une attitude nuancée devant les projets européens du général de GAULLE."

La dépêche de l'A.F.P. mettant en bonne lumière l'intervention de M. FLEVEN, sans la commenter, est reprise telle quelle par la quasi totalité de la presse de province et d'Algérie, et il est frappant de constater que les divergences d'attitude politique des journaux se reflètent dans les

titres. LE ROUERGUE du 18 janvier titre ainsi cette dépêche : "L'unification politique de l'Europe des "Six" réclamée à Strasbourg !" De même l'UNION de Reims le même jour : "Les parlementaires européens plaident en faveur d'une relance politique." Pour ECLAIR-PYRENEES de Tarbes "Le Parlement de l'Europe des Six" ne préconise que "fusion des divers exécutifs, resserrement des liens politiques". LA CROIX du 19 janvier déclare pour sa part que : "M. René FLEVEN s'est rallié, avec certaines réserves, au projet du général de GAULLE de créer une Confédération politique européenne." LE COURRIER DE L'OUEST d'Angers du 18, va plus loin : "Vigoureuse intervention de M. FLEVEN en faveur de l'Europe confédérale". Et l'ECHO D'ORAN du même jour attribue à l'ancien Président du Conseil français un titre pour le moins exagéré : "L'Europe confédérale doit permettre d'aboutir à une solution politique, souligne le représentant de la France devant l'Assemblée de Strasbourg."

En fait, aucun de ces titres n'est justifié par un texte, et il est frappant de constater que si tous les journaux français relatent les critiques adressées par M. FLEVEN à M. ERHARD, aucun ne les souligne ni ne les met en valeur pas plus qu'aucun ne les commente.

En résumé, il semble que la plus grande réserve ait régné dans le milieu des commentateurs politiques au sujet de la session de janvier. Les esprits sont sans doute plus ou moins déroutés.

P R E S S E I T A L I E N N E

"Questions d'administration courante à l'Assemblée européenne" : c'est ainsi que les RELAZIONI INTERNAZIONALI (milan) définissent la session de janvier de l'Assemblée parlementaire européenne. Ce journal fait observer que cette fois-ci, contrairement aux dernières sessions, le ton politique des discussions n'a jamais atteint une note élevée. En effet, une grande partie de l'ordre du jour était consacrée aux problèmes agricoles et pour leur examen, l'Assemblée s'est quelque peu laissée aller à son ancienne vocation de collège d'experts. Une fois de plus, les textes approuvés se ressentent des concessions que se sont faites les différents groupes jusqu'à ne plus offrir la moindre trace d'orientation politique générale pour l'ensemble des problèmes agricoles de la Communauté. M. WIGNY, président en exercice du Conseil de ministres et ministre belge des affaires étrangères, a présenté un rapport des activités en 1960 et M. MARJOLIN, vice-président de l'Exécutif de la C.E.C., a exposé la situation et les perspectives économiques de la Communauté. Deux initiatives assurément d'un grand intérêt, mais qui ne contribuent pas beaucoup à renforcer la position politique de l'institution parlementaire.

"L'Assemblée - est-il ajouté - semble en définitive avoir utilisé les travaux de cette session pour liquider quelques questions d'administration courante (rapports, réorganisation adminis-

trative, réunions de commissions etc...) Il y a un certain temps que l'Assemblée a donné rendez-vous aux gouvernements pour mettre au point les nouveaux plans de coopération européenne proposés par le général de GAULLE; il faudra donc attendre les résultats des prochaines consultations intergouvernementales pour que les bancs de l'Assemblée parlementaire européenne résonnent à nouveau de ces accents de vitalité politique qui s'élevèrent avec tant de netteté l'automne dernier. Quoi qu'il en soit, la session de Strasbourg a permis de faire le point sur l'ensemble des activités qui constituent actuellement l'essence politique des problèmes de la Communauté. En ce qui concerne plus particulièrement l'Assemblée, elle a arrêté les derniers détails d'une initiative extrêmement intéressante : la réunion préparatoire de la conférence interparlementaire eurafricaine. Cette initiative constitue la contribution politique la plus efficace qui ait jamais été apportée ces dernières années pour résoudre ce grave problème que pose à la Communauté l'association des territoires d'outre-mer."

Quelques commentaires de la presse traduisent la même opinion : tandis que les travaux de l'Assemblée parlementaire européenne contribuent à mettre en évidence les grandes lignes de la politique communautaire générale, les Exécutifs et le Conseil de ministres s'efforcent pour leur part de poursuivre la mise en application des traités. Les dernières réunions des commissions parlementaires à Strasbourg ont elles aussi permis de faire le point sur les développements économiques des activités communautaires. Si les récentes mesures d'accélération ont donné davantage de souplesse et de perméabilité aux structures commerciales, il n'en reste pas moins que certains secteurs d'importance vitale posent des problèmes très graves; ainsi l'accord du Conseil de ministres aux propositions de coordination énergétique est-il rien moins qu'assuré; il en va de même pour les mesures législatives anti-trust proposées par la C.E.E. Mais les prochains mois nous diront comment et dans quelle mesure le parlement européen peut activer la solution de ces épineux problèmes.

ORE 12 (Rome) et de nombreux autres journaux ont accordé une importance particulière aux déclarations de M. RUBINACCI, vice-président de l'Assemblée, sur la nécessité d'une politique extérieure commune. Il a dit en conclusion qu'un réseau serré de consultations bilatérales avait déjà été tissé, et que des initiatives généreuses avaient été soumises au choix des chancelleries. "Nous ne pouvons demeurer en marge de ce mouvement, comme il adviendra fatalement si nous continuons à avancer en ordre dispersé. Nous estimons que nous avons notre mot à dire, que nous devons donner une orientation que puissent utiliser tous les peuples de la terre dans leurs tentatives de rapprochement. L'Europe doit avoir une politique étrangère commune; elle doit la réaliser dans le cadre de l'alliance atlantique et favoriser activement les pays en voie de développement économique."

Comme d'habitude, la presse politique et d'information et la presse spécialisée ont suivi avec une attention soutenue le débat sur la politique agricole commune. IL NUOVO CITTADINO

(Gênes) aperçoit une issue au labyrinthe dans lequel se trouve le commerce agricole de la Communauté; le MONDO AGRICOLA (Rome) parle de la vaste discussion, frisant la polémique, qui s'est élevée sur la base des documents présentés par la commission de l'agriculture de l'Assemblée parlementaire européenne; IL MERCATO DEI CEREBALI (Milan) dit que l'agriculture de l'Europe des Six attend une relance; IL SOLE (Milan) estime que la crise dans laquelle se trouve l'agriculture européenne impose à la C.E.E. une tactique très prudente; pour le GIORNALE DEL COMMERCIO (Rome), l'Assemblée a proposé des modifications tendant à donner plus de souplesse aux règles établies par l'Exécutif de la C.E.E. Enfin, ORE 12 NOTTE (Rome) fait remarquer que la raison d'être et l'utilité de cette consultation de l'Assemblée sont hors de question; cela n'empêchera pas les gouvernements d'utiliser à leur gré - et probablement dans une très faible mesure - les opinions émises dans l'hémicycle de la "Maison de l'Europe."

La presse a également mis en relief les déclarations de M. BATTAGLIA, vice-président, et de M. BOSCARY-MONSSERVIN, président de la commission de l'agriculture.

Se référant à la situation particulière de l'Italie, M. BATTAGLIA a déclaré qu'il était urgent de concentrer tous les efforts pour diminuer la pression fiscale qui s'exerce sur l'agriculture; irriguer les terres du Sud et les autres régions déprimées, y tracer un réseau routier, les équiper de machines et de tout ce dont elles ont besoin; rendre la montagne à la vigne et aux pâturages; faire toutes les reconversions permettant de rationaliser la production agricole italienne tant dans sa nature, sa qualité et sa quantité qu'au point de vue du coût, afin d'aboutir à une meilleure rentabilité; intensifier le transport de personnes et de marchandises ainsi que tous les services d'hygiène et de santé; lier le plus possible le travailleur à la terre, de marâtre devenue mère; améliorer le degré de connaissances professionnelles des travailleurs agricoles; replacer dans d'autres secteurs de la production ceux qui ne pourront pas arriver à une exploitation utile et satisfaisante; enfin, donner aux ouvriers agricoles la possibilité d'accéder à la propriété de leur maison.

M. BOSCARY-MONSSERVIN a entre autres déclaré que les problèmes soulèvent de telles difficultés et qu'ils peuvent avoir sur l'ensemble du Marché commun des repercussions si profondes que nous ne devons nous faire aucune illusion. Lors de leur réunion du 20 décembre dernier à Bruxelles, les ministres des six gouvernements se sont trouvés placés devant l'alternative suivante : se borner à constater certaines carences - avec toutes les lourdes conséquences qui en découleraient irrémédiablement - ou faire un effort de bonne volonté et de compréhension pour commencer à réaliser la politique agricole commune sur le plan pratique, quel qu'en soit le prix. C'est cette dernière possibilité que les ministres ont retenue au bout de dix-sept heures de discussion. Nous ne pouvons que nous en féliciter, mais il est certain qu'à l'avenir, les deux parties devront souvent faire preuve de la même compréhension. Tel sera le devoir des ministres : mais c'est également la tâche qui attend l'Assemblée parlementaire européenne; et à ce propos, puisque j'ai l'occasion de m'entretenir avec vous à Strasbourg au cours d'une session de l'Assemblée, permettez-moi de souligner combien chacun de nos collègues, quelle que soit sa nationalité, fait preuve de largesse d'esprit et de compréhension.

PRESE LUXEMBOURGEOISE

Analysant les débats de la session de janvier, le LUXEMBURGER WORT du 20 janvier constate entre autres qu'on avait cru, lors de la discussion qui suivit l'exposé du président du Conseil de ministres, que celui-ci avait rencontré une approbation unanime "jusqu'au moment où le porte-parole des libéraux, M. PLEVEN, se mit à le critiquer. Car rien dans le discours de M. WIGNY ne trouva grâce à ses yeux. Il était "trop chagrin", tourné vers le passé plus que vers l'avenir. M. PLEVEN a-t-il esageré ? Sa sévère critique ne trouva que peu d'écho. Les autres orateurs firent également des réserves qui aboutirent parfois à des paradoxes très curieux. Ainsi par exemple, le socialiste néerlandais, M. van der GOES van NATERS, parla de "l'impuissance des Conseils de ministres" alors que son collègue et ami politique allemand, M. METZGER, venait de demander que les Conseils de ministres et les parlements nationaux "cèdent leurs pouvoirs à l'Assemblée parlementaire européenne."

Ce journal estime que le débat sur l'agriculture a été "très fructueux". Les arguments qui y ont été avancés pourraient fournir aux experts des sujets de discussion pour plusieurs mois.

Le TAGEBLATT du 20 janvier constate en tête de son résumé : "A Strasbourg comme à Luxembourg, les résultats obtenus dans la politique agricole sont en proportion inverse de la longueur et du nombre des discours parlementaires dont elle fait l'objet."

"Il faut cependant reconnaître que, sous l'égide de son "ministre de l'agriculture" si dynamique M. MANSCHOLT, la Commission de la C.E.E. a déjà accumulé de grands mérites dans la réalisation d'une politique agricole commune au sein de la Communauté européenne."

Le JOURNAL du 24 janvier parle du grand retentissement que connut à Strasbourg "l'attaque extrêmement virulente" que déclencha M. René PLEVEN contre M. ERHARD, ministre allemand des affaires économiques. M. HALLSTEIN, président de la Commission de la C.E.E. a suivi ses traces. "Au fond, il s'agit de la vieille querelle suscitée par l'échec de la zone de libre-échange - quels que soient les responsables - et par le fait que la tentative de jeter un pont entre le marché commun et l'organisation des Sept n'a pas abouti. Alors que M. ERHARD croit que les boucs émissaires se trouvent à Bruxelles, M. HALLSTEIN, de son côté, parle du "manque de souplesse" des interlocuteurs."

P R E S S E N E E R L A N D A I S E

Ces dernières semaines, les quotidiens et hebdomadaires néerlandais ont accordé une large place aux débats de l'Assemblée parlementaire européenne sur les questions agricoles, et notamment à l'examen des rapports de M^{MM}. CHARLENTIER, THORN, SCHMIDT et VAN DER FLOEG. Dès avant la session publique de Strasbourg, différents journaux néerlandais ont consacré leurs éditoriaux à l'étude de ces rapports. Grâce à une conférence de presse tenue à La Haye par M^{MM}. VAN DIJK, VAN DER FLOEG et VREDELING, les journaux avaient pu s'informer des principaux problèmes qui se posent à l'agriculture européenne. Dans son éditorial du 17 décembre, le NIVEUWE HAAGSE COURANT (parti chrétien national) estime que cette matière présente peu d'intérêt pour le citoyen moyen. "La complexité du problème ne contribue guère non plus à éveiller l'intérêt du public. Pourtant, la question concerne au plus haut point notre économie nationale et il y a donc tout lieu de se réjouir des nombreuses perspectives qui s'offrent en ce début d'année de résoudre de façon acceptable pour tous les difficultés de l'Europe sur le plan agricole."

HET HAARLEMS DAGBLAD (libéral) du 16 janvier écrit sous le titre "Eurocratie": "Dernièrement, le Journal officiel de la Communauté économique européenne a publié le texte d'une décision importante pour la vie économique et qui avait déjà été prise en février de l'année précédente par le Conseil des ministres des Six. La commission de l'agriculture de l'Assemblée parlementaire européenne a dû rédiger son rapport sur les propositions en matière de politique agricole commune, enterminées les 19 et 20 décembre par le Conseil des ministres, sur la base d'un résumé officieux, les procès-verbaux de la réunion de Bruxelles n'ayant toujours pas été publiés."

"Ce ne sont là que deux exemples d'un phénomène fréquent que l'on pourrait appeler "Eurocratie": le règne d'un nombre relativement restreint de spécialistes pour qui le jargon de la coopération européenne n'a plus de secrets. Il n'y a même plus dès lors d'inconvénients que l'Assemblée parlementaire européenne soit souvent dans l'ignorance de toute une série de questions politiques qui touchent de près les intérêts économiques des citoyens des six pays et que dans la plupart des cas son pouvoir soit très limité. Peut-être même est-il avantageux que cette société d'hommes politiques chevronnés, qui cumulent avec bon nombre d'autres fonctions le droit de s'occuper des affaires européennes, n'ait pas l'occasion de remettre en question les chances de coopération fructueuse qui subsistent encore. Il est grand temps de mettre fin à une situation qui s'est créée sans l'accord de millions de citoyens. Il faut que ceux-ci puissent exprimer avec clarté leur sentiment sur une telle forme de coopération européenne. Ce thème se retrouve dans tous les programmes électoraux dont les autres points sont à juste titre beaucoup plus accessibles à l'électeur. Si une majorité qualifiée semble se dessiner en faveur de l'actuelle coopération européenne et afin que celle-ci se poursuive en accord avec les populations intéressées, il faudra informer à bon escient le corps électoral et le consulter sur les mesures économiques et sociales qui s'imposent. Actuellement, nous sommes sous le régime du demi-crêpuscule des dieux de Bruxelles et de Luxembourg, incompréhensible pour le commun des mortels."

Le journal HET ALGEMEEN DAGBLAD (libéral) du 18 janvier observait ce qui suit à propos de la discussion des rapports agricoles : "Les Pays-Bas ne peuvent manquer de soutenir toutes les mesures tendant à réduire le protectionnisme à l'intérieur du marché commun. Le débat de Strasbourg devra démontrer si l'Europe est décidée ou non à accomplir des progrès réels dans le domaine de la politique agricole. Si le protectionnisme national devait l'emporter, si cette tendance trouvait une majorité, il faudrait en conclure que l'accélération du marché commun agricole est une illusion et que nous allons au devant des mêmes déboires que ceux éprouvés par le secteur agricole du Benelux."

Dans le MAASBODE (parti catholique populaire) du 28 janvier, le collaborateur spécialisé dans les questions agricoles écrivait en guise de conclusion à son article : "Les débats qui se sont déroulés la semaine dernière à l'Assemblée parlementaire européenne de Strasbourg sur la question agricole ne parviennent qu'à donner l'impression qu'une certaine réserve s'impose en cette matière."

Le VOLKSKRANT du 19 janvier a publié un article de son correspondant de Strasbourg : "Les théories générales échafaudées en matière de politique agricole européenne font place à présent aux réalités de la vie quotidienne. Peu à peu, une multitude de difficultés techniques devront être résolues. On n'y parviendra qu'au prix d'efforts qui le plus souvent ne seront pas du tout spectaculaires. C'est en ces termes que s'exprimait hier soir le vice-président néerlandais de la Commission de la C.E.E., M. S. MANSCHOLT, en conclusion d'un débat de plusieurs heures sur l'agriculture. Il ne se trompait pas car c'est à peine si les non initiés avaient pu suivre ces discussions, rendues confuses en raison de leur caractère technique et de leur préparation insuffisante."

HET FINANCIERE DAGBLAD du 16 février signale que le projet d'un premier règlement relatif à l'application des règles de concurrence particulières à la production et au commerce des produits agricoles, arrêté par le Conseil de ministres conformément à l'article 32 du traité, a déjà nécessité plusieurs centaines d'heures de réunions à Strasbourg et que deux commissaires européens, MM. von der GROEBEN et MANSCHOLT, ont dû intervenir pour le défendre.

"Chacun peut et doit souscrire à la déclaration faite par un parlementaire néerlandais selon laquelle il convient de mettre un terme aux pratiques incompatibles avec les clauses du traité et avec les objectifs de la politique agricole commune. Toutefois, le traité et les buts poursuivis sont susceptibles de tant d'interprétations qu'une déclaration de ce genre ne nous fait pas avancer d'un seul pas. Ce qu'il faut avant tout, ce n'est pas une tentative internationale visant à harmoniser toutes les situations artificielles en utilisant le commun dénominateur le plus élevé, mais bien plutôt susciter dans chaque pays le sentiment que ces situations artificielles doivent disparaître le plus rapidement possible, (le cas échéant de façon progressive). En plus de ce sentiment, il faut encore que l'on éprouve un besoin de changement et que l'on trouve l'habileté nécessaire pour y parvenir. Il ne semble guère qu'une telle tendance se manifeste aux Pays-Bas."

II. PROBLEMES EUROPEENS ACTUELS

1. La Conférence de Paris et l'avenir de la construction européenne.

Les projets du Général de Gaulle, les réactions qu'ils ont suscitées, la conférence au "sommet" qui en est résultée, les prises de position qui se poursuivent encore après sa conclusion, constituent de fort loin le principal sujet d'intérêt pour les commentateurs européens de la presse française.

Le début de l'année a permis à divers journalistes et hommes politiques de faire le point de l'évolution de l'Europe. Dans LA QUOTIDIENNE du 5 janvier, un très long article de Jean PICARD-BRUNSVICK intitulé : "Europe soixante, Europe vivante" commente de façon favorable les résultats obtenus et le fonctionnement des communautés. Relevons en particulier : "Le travail des commissions exécutives, qu'il s'agisse de celle du Marché Commun, de celle de l'Euratom ou de la Haute Autorité du pool charbon-acier, ne ressemble pas du tout à des délibérations ministérielles classiques. Leurs méthodes se rapprocheraient plutôt de celles d'un Conseil d'administration de grandes affaires. Par contre, l'Assemblée Parlementaire Européenne, malgré les limites imposées à ses pouvoirs, est un Parlement modèle. Ces parlementaires de six pays, qui ne négligent pas pour autant leurs obligations nationales, parviennent, lors de sessions brèves, mais assez fréquentes, à ne pas perdre de temps, sauf celui qu'ils déplorent, passé sur les routes, les voies ferrées et les avions. Les ordres du jour sont fort bien préparés, les rapports sont prêts au jour dit, les débats ne traînent pas en longueur. Etant donné son efficacité actuelle, on peut espérer mieux encore lorsque, comme prévu par le traité, et conformément au plan qu'a fait approuver massivement M. Fernand DEHOUSSE, les députés européens seront élus au suffrage universel et direct".

Dans NOUVEAUX JOURS du 30 décembre, M. Maurice FAURE, se tourne lui vers l'avenir et titre, pensant à 1961 "une année cruciale" : "Si l'union douanière se réalise, jusqu'à présent sans heurt, l'union économique (mise en oeuvre d'une politique agricole, d'une politique économique, communes) sans laquelle il n'y aura pas de vraie communauté, pose des problèmes difficiles, aggravés aujourd'hui par les incertitudes qui s'attachent à la réalisation de l'Europe politique".

..."Ainsi, la réalisation complète de l'intégration économique de l'Europe dont les effets heureux commencent à se faire sentir sur la situation de nos pays et bientôt sur le niveau de vie de chaque européen, dépend en définitive du développement de l'intégration politique européenne".

Dans LE MONDE du 3 janvier, sous le titre "La parabole des deux fils" M. Alain PEYREFITTE défend la position du Gouvernement français comme beaucoup plus réaliste et efficace que le verbalisme de certains "Européens" dont les actes ne correspondent pas aux paroles, et conclut : "Lequel obéit à la volonté d'union

des peuples européens : du maximaliste en paroles, impuissant ou réticent à agir, ou bien du minimaliste verbal, qui ne recule pas devant les sacrifices et progresse inlassablement ?".

Dans LE XXe SIECLE FEDERALISTE du 27 janvier, M. Christian de LA MALENE parle de "La voie étroite de l'Europe", et après une affirmation de principe résolument européenne, défend la même thèse que M. PEYREFITTE : "Il n'est pas de palier, il ne doit pas y avoir de pause dans l'effort d'unification de l'Europe".

... "Bien sûr, la position réaliste, la position de moyen terme déplaît à tout le monde. Les doctrinaires prétendent qu'on trahit l'Europe. Les autres, libres échangistes, prétendent que l'on y crée la guerre économique. La contradiction même de ces critiques montre que l'on est sur la bonne voie, à la fois souple et audacieuse, qui, seule, doit permettre la progression sans laquelle il n'est pas d'unification possible".

Dans ces conditions il n'est pas étonnant de retrouver dans la presse des prises de position favorables aux positions du Gouvernement français émanant de militants européens de longue date. C'est ainsi que selon LE PROGRES, de Lyon, du 30 janvier, M. COURTIN aurait déclaré dans cette ville : "Il faut l'accepter, sinon rien ne sera fait, il devra se conjuguer avec d'autres réalisations". Il est nécessaire en outre d'assurer un dialogue permanent entre les six gouvernements et l'Assemblée Parlementaire Européenne. Enfin, le secrétariat doit être lié à l'élection au suffrage universel de l'Assemblée parlementaire.

Selon COMBAT du même jour cependant, Radicaux et Républicains populaires gardent leur scepticisme à l'égard des aspirations européennes du gouvernement. A l'appui de cette affirmation sont citées des déclarations, d'ailleurs antérieures, de M. Félix GAILLARD, et du Comité National du M.R.P.

On trouve aussi de nombreuses déclarations soulignant le caractère définitif du Marché commun, et l'irréversibilité de la politique suivie : déclaration de M. Emile ROCHE, Président du Conseil économique et social, rapportée par l'AGENCE QUOTIDIENNE du 14 janvier, ou la déclaration de M. GISCARD-D'ESTAING, Secrétaire d'Etat aux Finances, relevée par COMBAT du 18 janvier.

Les journalistes appuient aussi souvent la position gouvernementale en soulignant la nécessité de donner une direction politique à l'Europe, ou en tirant exemple du succès du référendum français pour défendre comme Jean PICARD-BRUNSVICK dans COMBAT du 9 janvier l'idée d'un referendum à l'échelle des Six.

Les prises de position de M. ERHARD survenant sur ces entrefaits ont provoqué quelques remous. Citons par exemple un article de M. Gilles GOZARD dans LE CAPITAL du 2 février intitulé : "L'Europe cahotée", ou surtout l'article de M. André FRANCOIS-PONCET, paru dans LE FIGARO du 28 janvier sous le titre "Le marché commun, noyau de l'alliance atlantique". dans lequel l'ancien ambassadeur répond au Ministre allemand en partant

des mêmes prémices pour aboutir à des conclusions diamétralement opposées : "La solution préconisée par le professeur ERHARD, à savoir l'établissement d'un système de libre-échange étendu à toute l'Europe, soulève, outre-Atlantique, les plus expresses réserves."

"Les Etats-Unis y voient, en effet, une discrimination à l'encontre de leurs exportations. Le Marché commun crée, lui-même, il est vrai, un système préférentiel. Mais les américains s'en accommodent parce qu'ils approuvent l'objectif politique poursuivi. Au contraire, le système préconisé par M. ERHARD est purement mercantile et appelé à le rester, ne serait-ce qu'en raison de la participation d'Etats neutres. Il contribuerait à rendre plus aigu le problème du dollar, sans comporter, en échange, aucun bénéfice politique".

L'approche de la conférence au sommet et surtout d'ailleurs l'entrevue de Gaulle-Adenauer qui la précédait, a provoqué la publication d'un grand nombre d'articles, de pronostics dont l'intérêt est évidemment aujourd'hui beaucoup moindre. Leur ton général était d'un optimisme modéré, faisant état de possibilités de solutions limitées par suite d'initiatives nouvelles, notamment d'origine allemande, qui auraient permis de faire certains progrès limités sans toucher ni aux communautés existantes, ni à l'alliance atlantique, et sans accroître la division des deux groupes européens actuellement existants. Le plus remarquable d'entre-eux a paru sous le titre : "L'Europe au seuil de la confédération", et sous la signature d'André FONTAINE dans les deux numéros du MONDE du 9 et 10 février. Après un excellent exposé historique de l'évolution politique depuis l'entrevue de Rambouillet de l'été 1960, et une analyse des prises de position des divers pays, cet article poursuit en analysant l'attitude des divers hommes politiques et le rôle joué en cette matière comme élément clef de l'évolution par M. Alain PEYREFITTE. Tout l'article mérite une lecture attentive. Sa conclusion, comme celle des autres journalistes, à la même date manifeste le même optimisme modéré : "Du moins tous les participants, quelles que puissent être leurs arrière-pensées sur le général de Gaulle et l'avenir de son régime, sont-ils bien d'accord pour éviter deux périls : affaiblir son autorité en un moment décisif peut-être pour le dénouement du drame algérien, remettre en cause en quoi que ce soit la volonté commune de faire, d'une manière ou d'une autre, l'unité européenne à partir de la bonne entente franco-allemande".

Les résultats de la conférence sont partout commentés de la même manière. On se félicite d'un très net changement de climat survenu dans les relations entre le Général de Gaulle et le Chancelier Adenauer. On note la position très réservée adoptée par le Gouvernement hollandais, et on lui accorde le bénéfice d'une certaine logique. On estime en résumé que la volonté de persévérer est réelle et que le problème est posé de façon totale et claire, ce qui doit permettre de le résoudre. Citons par exemple LE FIGARO du 13 février : "Leur raisonnement (il s'agit des néerlandais) n'est cependant, pas sans valeur. Quand les Anglais refusent l'offre d'adhérer au Marché commun, réalisé par les Six, ils ont tort. Mais si

nous refusions de les admettre dans une alliance politique d'ancien style, c'est nous qui aurions tort. Car, pour être en droit d'exiger d'eux, s'ils veulent entrer dans notre alliance politique, qu'ils commencent par entrer dans notre communauté économique, encore faudrait-il que cette alliance fût dans le prolongement direct de la communauté économique et reposât sur les mêmes bases."... "Malgré une issue en partie décevante, la conférence qui vient de se terminer aura eu, en dehors du rapprochement franco-allemand, au moins deux avantages."

"Elle s'est saisie du problème de la coopération politique des puissances européennes. Elle a montré les difficultés que soulève ce problème. Mais elle a souligné aussi la volonté de les résoudre."

"Et cela vaut mieux que l'inertie."

"Elle a donné, d'autre part, à ses participants, l'occasion de définir clairement leurs positions respectives."

"Et cela vaut mieux qu'une apparence d'entente, fondée sur des malentendus".

A la suite de la conférence, LE MONDE du 15 février a publié une très intéressante prise de position de M. Pierre URI qui prend à son tour une attitude compréhensive : "Il faut donc pour un temps, admettre un double secteur. Il est illusoire de présenter l'intégration des pouvoirs dans tous les domaines comme une solution immédiatement possible. Il est abusif de présenter la coopération entre gouvernements comme la seule solution définitivement concevable. Les efforts entrepris sur le plan politique constituent un progrès indéniable à la seule condition - et la volonté des partenaires de la France, s'il en était besoin, suffirait à l'assurer - qu'ils ne s'accompagnent pas d'une remise en question des formes institutionnelles établies par le traité de Rome. Deux voies doivent rester ouvertes, et la perspective d'un gouvernement européen préservée, où elles viendraient quelque jour se rejoindre dans l'avenir."

"Car, l'Europe des communautés n'a jamais entendu supprimer les patries, mais leur donner leurs vraies chances de survivre. Mais l'Europe des patries ne serait jamais une Europe si elle ne laissait forger peu à peu une patrie européenne".

o

o o o

Sous le titre "La réconciliation de Paris", le correspondant du journal DIE WELT du 13 février écrit : "S'il fallait déduire du communiqué officiel le bilan des conférences de Paris, il paraîtrait bien maigre, malgré tous les efforts de style de ses auteurs. Vu de près, le texte officiel ne contient guère plus qu'un mot nouveau : "union" ou "réunion", la date d'une nou-

velle conférence - le 19 mai à Bonn - et la création d'une commission de travail chargée de faire d'ici là des propositions concrètes en vue des travaux ultérieurs.

Mais par bonheur, le résultat de cette conférence dépasse tout de même ces quelques points tangibles et précaires. Cinq partenaires sur six voulaient obtenir davantage, et il n'est guère probable que l'influence des Pays-Bas, même si elle est guidée par l'Angleterre, puisse les arrêter au delà de cet été.

Tous sont d'ailleurs d'avis qu'il faut agir, que l'union économique du marché commun doit recevoir son complément politique, que même les Etats-Unis désirent que l'Europe progresse dans la voie de l'intégration dans laquelle elle s'est engagée; enfin, mais non en dernier lieu, que les pays d'Europe situés derrière le rideau de fer ont besoin d'un phare pour se guider "si Dieu est trop haut et l'Amérique trop loin".

Cette réflexion a été faite par l'hôte de cette conférence, le président de la République française. C'est un de ces mots par lesquels le général de Gaulle a écarté les soupçons de ses partenaires; ceux-ci craignaient en effet qu'il transformât l'Europe en une entreprise qui surestime ses forces et se lance un beau jour dans des actions politiques autonomes entre l'Est et l'Ouest, ou qu'il voulût lui assigner un rôle bien moins important, celui d'instrument servant à assurer une prépondérance à la France. Maintenant, ils sont plus persuadés qu'auparavant que le général de Gaulle pense également à l'Europe elle-même et que, pour un certain temps, son opinion ne différerait pas de la leur quant aux menaces qui pèsent sur l'Europe et sur les possibilités qui s'offrent à elle-même si les points de vue divergent parfois quant à la méthode.

Ce résultat qu'aucun communiqué n'a retenu, est le plus important de cette conférence : la réconciliation entre le chancelier fédéral et le président de la République française. Depuis la rencontre de Rambouillet en juin 1960, les malentendus et les divergences d'opinion qui s'étaient élevés entre eux n'avaient pas seulement assombri les relations franco-allemandes mais aussi celles de tous les pays de l'Europe. Leur violence était due à quelques remarques que le général de Gaulle avait faites sur l'O.T.A.N. et sur les résultats obtenus jusqu'alors par la politique d'intégration européenne. Le moins qu'on puisse en dire, c'est que leur forme manquait d'habileté diplomatique".

La RHEINISCHE POST du 13 février donne dans l'ensemble "une bonne note" à l'entrevue de Paris et dit entre autres : "On a donc recouru à une méthode pragmatique, et c'est bien. Il est presque certain que ces premières mesures pleines de modération en entraîneront d'autres à leur suite, si elles font leurs preuves, et qu'elles aboutiront finalement à une intégration progressive. Le promoteur de cette nouvelle évolution, c'est-à-dire le général de Gaulle, a le plus grand intérêt à ce que ces mesures fassent leurs preuves. Cela l'oblige à faire montre d'une souplesse et d'une faculté d'adaptation plus grandes vis-à-vis de ses partenaires car c'est la condition primordiale de l'intégration.

Le renouement de l'entente franco-allemande est le résultat le plus heureux des rencontres de Paris. La proclamation du général de Gaulle par laquelle il cherchait à imposer avec force ses plans européens pesa lourdement sur les relations entre Bonn et Paris, et la malaise qui régnait fut perceptible pendant des mois. On vient d'y mettre fin. Il semble que le général de Gaulle ait liquidé les derniers malentendus au cours de sa conversation avec Adenauer. Peut-être la nécessité d'une entente commune, basée sur des fondements plus solides, est-elle mieux apparue aux deux chefs d'Etat durant cette période de malaise. Le Général de Gaulle a prouvé qu'il s'en était rendu compte en invitant le président de la République fédérale. M. LUBKE : c'est un geste symbolique dont toute la portée ne peut être appréciée que si l'on sait combien le général de Gaulle a le sens des gestes et des symboles. C'est une poignée de main au-dessus du Rhin qui dépasse largement l'opportunisme purement politique qui a dominé jusqu'à présent les relations entre les deux peuples voisins".

La FRANKFURTER RUNDSCHAU du 13 février marque moins de satisfaction. D'après elle, la conférence de Paris n'a pas délivré au vieux continent un certificat de capacité pour les solutions d'avenir. Même si les Néerlandais n'avaient pas mis le bâton dans les roues à leurs partenaires qui allaient de l'avant à une vitesse accélérée, ces discussions n'auraient guère rapporté davantage que le strict nécessaire pour ne pas "perdre la face" européenne. Et le journal poursuit : "Qu'adviendra-t-il maintenant des Européens acharnés de Bonn qui depuis plus de deux lustres ne veulent entendre parler d'une autre "patrie" que de la Communauté des Six ? Attendu que, contrairement à leurs affirmations antérieures, ils avouent aujourd'hui que l'intégration politique ne pourra pas se faire à partir des Communautés économiques existantes, ils auraient dû appuyer sans réserve l'idée d'une forme d'organisation plus lâche et cela d'autant plus qu'elle était proposée par le général de Gaulle dont on avait craint pendant deux ans qu'ils briserait tout. Tout au contraire, nous voyons les milieux gouvernementaux de Bonn et le parti chrétien-démocrate parler "d'ailes anglaises"; nous voyons le chancelier, cherchant de tous côtés un compromis, éviter de faire une déclaration précise; nous voyons enfin le vice-chancelier essayer de saper de Vienne la conférence de Paris : que peut-on en déduire, sinon un changement d'opinion complet ou un désarroi total ? La République fédérale s'était opposée aux propositions françaises, car elle pouvait à juste titre les considérer comme une attaque camouflée contre les trois communautés. Entre-temps, Paris a tout fait pour balayer ce soupçon. La République fédérale ne voulait pas que l'on instituât un comité des ministres sur le plan ministériel : cette proposition a été supprimée.

La nouvelle ligne de conduite de Bonn représente beaucoup plus qu'un simple renoncement à l'intégration : c'est un adieu définitif à l'Europe dont le pavillon a si longtemps battu au-dessus des couleurs de la République fédérale. La volonté de coopérer plus étroitement sur le plan politique qui

a été proclamée à la fin de la semaine passée à Paris et signifie rien si on la compare aux tâches qui incombaient à cette conférence, car elle va de soi, même s'il n'existait pas de cadre européen.

DIE WELT du 15 février consacre un article intitulé : "Qui règne à Bruxelles ?", au rapport de force entre la Commission de la C.E.E., le Conseil de ministres et les représentants permanents; il arrive à la conclusion que la Commission ne dispose en réalité même pas de la moitié de la liberté de décision et de responsabilité qu'on lui attribue généralement. Ce n'est pas la Commission, mais le Conseil de ministres qui règne à Bruxelles. On constate de plus en plus fréquemment que ce dernier freine les travaux de la Commission et les arrête même pour des questions techniques purement matérielles. Ainsi, la question de l'association de la Grèce "s'est-elle transformée en un véritable scandale politique". Il en va de même pour le Brésil. La Commission cache ses démêlés avec le Conseil de ministres." On ne saurait être surpris que face aux luttes intestines intenses qui règnent dans les couloirs de Bruxelles, les propositions du général de Gaulle qui avaient effrayé puis paralysé la Commission l'été dernier soient actuellement envisagées d'un point de vue tout différent par les Européens de l'entourage de M. HALLSTEIN". M. von der GROEBEN a rompu le silence de la Commission à l'occasion d'une conférence qu'il a donnée à Berne; il y a déclaré qu'une intégration économique ne pourrait être réalisée au sein de la C.E.E. que si l'on en tirait également les conséquences sur le plan politique. Sinon, tout spécialiste en la matière, quelle que soit sa nationalité, s'opposera à l'intégration politique.

o

o

o

La presse néerlandaise soutient en général le point de vue adopté par le ministre des affaires étrangères, M. LUNS, à la conférence de Paris, mais elle se demande sur quel point doit se porter l'opposition des Pays-Bas.

Le journal DE VOLKSKRANT (parti populaire catholique) du 14 février fait remarquer à cet égard dans son éditorial :

"Les Pays-Bas se trouvent dans une position extrêmement difficile. Au point de vue économique ils dépendent de la collaboration avec les six pays de la C.E.E. Le marché commun, qui se réalise rapidement, présente un intérêt majeur pour les Pays-Bas. Notre économie s'oriente déjà entièrement en fonction de ce marché commun et le relâchement de ces liens représenterait pour nous une catastrophe nationale. Du point de vue politique cependant, nous nous engageons dans une impasse que nous préfererions éviter et qui consiste à nous laisser imposer la volonté de la France de de Gaulle. Les ministres néerlandais se sont trouvés dans une position peu enviable à Paris. Ils en ont tiré le maximum, mais il est encore impossible de savoir de quelle façon quelque peu

satisfaisante nous pourrons nous en sortir."

Nous avons encore trouvé dans les colonnes du VOLKSKRANT de la même date un article qui nous a frappé :

"La poursuite de l'intégration européenne semble se présenter actuellement sous de mauvais auspices en dépit des phrases brillantes prononcées sur l'exécution des traités européens. L'unification économique par le moyen du marché commun a toujours été envisagée comme le début d'une unification plus profonde. Mais le bâtiment n'est pas encore à demi achevé que l'on parle soudain d'en bâtir un autre à côté d'un genre tout différent. Cela ne présage rien de bon pour le premier. Qu'advient-il des projets de fusion des trois Exécutifs des Communautés européennes, qu'advient-il des élections européennes, qu'advient-il enfin de la réunion dans une seule capitale des institutions européennes ? Nous ne craignons rien, au contraire : une nouvelle institution est créée en ce moment, qui, bien entendu siégera elle aussi à un autre endroit, à Paris. L'association d'un certain nombre de pays européens en communautés menace d'être remplacée par l'association de la France et de l'Allemagne, qui auront alors l'amabilité de prendre les petits pays par la main pour les guider. Pourvu, bien entendu, qu'ils ne deviennent pas gênants, comme M. LUNS en a fait l'expérience à Paris, car, alors, gare aux rifles !".

DE NIEUWE HAAGSE COURANT (parti national chrétien) du 11 février publie un éditorial approuvant l'opposition du ministre néerlandais à "l'attitude autoritaire" de de Gaulle.

"L'ennui c'est que de Gaulle applique cette méthode autoritaire, peut-être utile et nécessaire à la France d'aujourd'hui, à la politique étrangère de son pays également. Il a, ici aussi, tendance à se laisser influencer par la grandeur des Etats auxquels il a affaire. C'est pour cela que les petits pays appartenant aux Six, ceux qui, aux yeux de de Gaulle revêtent une importance moindre, ont brusquement entendu hier une déclaration que ce même M. de Gaulle avait élaborée en collaboration avec l'Allemand Adenauer. Les deux "Grands", par conséquent. Cette déclaration a eu le don d'irriter particulièrement la délégation néerlandaise.

La déclaration elle-même a toutes les caractéristiques d'un compromis dans lequel de Gaulle aurait abandonné un certain nombre de ses conceptions sur l'Europe, mais dont il aurait cependant conservé la majeure partie. Le point de vue des Pays-Bas est clair. Si l'on vise à des réalisations communes, il faut également s'efforcer d'atteindre l'objectif en commun. Il ne suffit pas pour cela de présenter et de signer des déclarations, celles-ci doivent être le résultat de délibérations en commun. Ceci est peut-être pour de Gaulle un son de cloche inhabituel et ce l'est manifestement tout autant pour Adenauer".

DE TIJD DE MAASBODE (parti catholique du peuple) déplore l'intervention de M. LUNS. Ce journal écrit en date du 13 février :

"Cela signifie que les chances de faire évoluer dans un proche avenir les affaires européennes dans la bonne direction s'amenuisent à l'extrême et que le prestige des Pays-Bas auprès des puissances européennes a été sérieusement ébranlé, alors que tout cela était entièrement superflu, puisque la manière de voir du président de Gaulle n'est pas dépourvue d'une certaine valeur - nous avons déjà écrit longuement ce que nous en pensions dans ces colonnes - et il suffirait de l'appliquer rationnellement. On peut déplorer profondément cet échec, mais il ne doit pas nous surprendre si nous tenons compte du fait que notre ministère des affaires étrangères, en dépit de sa tendance opportuniste à défendre l'Europe commune, ne s'est laissé entraîner dans l'intégration européenne que contraint et forcé par une puissance supérieure. On ne peut pas s'attendre à être soutenu par des gens qui ne sont pas convaincus. Comment exiger d'eux alors une politique constructive ?"

La presse libérale dans son ensemble appuie généralement la position de M. LUNS. Le NIEUWE ROTTERDAMSE COURANT du 13 février écrit notamment :

"Dès lors, l'argumentation développée par Adenauer à Paris, selon laquelle il est logique de choisir la voie de la confédération à l'heure où il apparaît que l'unification n'est pas réalisable par le moyen des traités européens, ne tient certainement pas sous cette forme. En effet, si l'on choisit la voie de la confédération, on n'apporte aucune modification à un schéma qui doit du reste être maintenu, mais on modifie le schéma lui-même. Et ainsi l'on modifie tout le caractère de l'oeuvre des Six. Celle-ci ne sera plus alors le moteur d'une évolution à laquelle d'autres pays peuvent se joindre mais un facteur de force auquel ils devront se soumettre s'ils tiennent à s'associer au marché commun pour ne pas être repoussés à l'arrière-plan.

Il y a peut-être lieu à ce stade de rappeler ce qui s'est passé au début de décembre au sein des institutions parlementaires de l'Union de l'Europe occidentale. Par une résolution, les parlementaires demandèrent à ce moment d'inviter également l'Angleterre, au cas où les chefs de gouvernements des Six décideraient de convoquer une deuxième conférence européenne au sommet. Mais le premier ministre français DEBRE fit savoir quelques jours plus tard que la France n'était pas d'accord. Il ne reste plus qu'à souhaiter que, d'ici le 19 mai, date prévue pour la deuxième conférence au sommet des Six, la plus grande partie des gouvernements intéressés seront amenés à partager le point de vue manifesté en son temps par l'Assemblée de L'U.E.O."

HET ALGEMEEN DAGBLAD du 14 février fait remarquer :

"La conception de Gaulle-Adenauer est une conception continentale. A bien des points de vue, elle est préjudiciable aux intérêts néerlandais. Notre avenir ne peut être continental, car la structure des Pays-Bas n'en fait pas un pays que l'on puisse jamais enfermer dans une cage continentale."

DE TELEGRAAF du 14 février émet certaines critiques contre l'Angleterre :

"La raison du refus néerlandais, que le ministre LUNS n'a pas nommée et qui est non seulement la plus importante mais encore la seule acceptable, c'est le nouvel élargissement du fossé entre l'Europe des Six et l'Angleterre. Ce fossé présente sans aucun doute de gros inconvénients pour les Pays-Bas et l'on ne peut manquer de répéter le reproche que le gouvernement précédent n'aurait jamais dû approuver les traités de Rome sans exiger une clause spéciale concernant la coopération avec l'Angleterre. Une coopération exige toujours deux parties et l'Angleterre ne semble pas encore avoir compris que l'heure a sonné et qu'elle doit maintenant faire très rapidement des propositions constructives. Il est compréhensible que la récente proposition de l'Angleterre de participer aux entretiens politiques a reçu un accueil assez froid à Paris. Ni la France, ni aucun autre pays européen ne désire une coopération qui permettrait à l'Angleterre d'exercer sa tutelle et de garder les mains libres.

HET ALGEMEEN HANDELSBLAD (libéral) du 11 février écrit sous le titre "opposition serrée" :

"Les Pays-Bas se trouvent dans la position peu enviable de celui qui doit lutter à cinq contre un. Ce n'est cependant pas une raison pour ne pas continuer à lutter durement au cours des prochains mois. La manière selon laquelle tout cela a été manigancé jeudi au cours d'un entretien préliminaire entre les deux grands seigneurs français et allemand est significative. Cela nous donne un avant-gout de l'hégémonie que les quatre "autres" pays d'Europe devront subir. L'opposition à ce projet afin de ne pas créer seulement une petite Europe économique, mais surtout une petite Europe politique ne repose pas sur des apparences extérieures. Que l'on parle d'association d'Etats ou de confédération ou que l'on adopte tout autre système de droit public plus ou moins subtil, les objectifs du projet restent les mêmes. Il en résultera toujours que les dissensions en Europe entre les Six et les Sept ne feront que s'accroître. Au surplus, l'Angleterre se détachera bien plus encore que par le passé du continent européen. La formation de ces blocs conduira enfin à un affaiblissement de l'O.T.A.N., ce qui permettra à la Russie de marquer des points.

La Hollande est un pays de navigateurs qui entretient de longue date des relations particulières avec la Scandinavie et surtout avec l'Angleterre. Il nous sera très difficile d'admettre la construction d'un édifice excluant effectivement l'Angleterre du bloc européen. Au cours des quelques mois qui nous restent, il serait bon que l'ensemble de l'opinion publique et le parlement tout entier manifestent énergiquement les griefs des Pays-Bas. La proportion de cinq contre un est particulièrement défavorable, mais c'est une raison de plus pour que l'individu isolé continue résolument "to make the best of it", comme disent les Anglais, c'est-à-dire en tirant le meilleur parti".

Le Rédacteur en chef du journal HET PAROOL (socialiste) écrit en date du 14 février qu'il faut faire une nette distinction entre la manière forte utilisée pour placer les partenaires du marché commun en face d'une sorte d'ultimatum franco-allemand et le contenu effectif de celui-ci.

"Il nous est notamment difficile de nous imaginer que les Italiens et nos deux partenaires du Benelux n'ont pas éprouvé une colère aussi grande que M. LUNS à propos de l'intervention de de Gaulle et d'Adenauer. Cela n'empêche pas qu'ils l'ont pour ainsi dire entièrement abandonné à son sort dans sa lutte contre le contenu des propositions franco-allemandes. C'est pourquoi il faut se demander si notre délégation avait bel et bien le droit pour elle, lorsqu'elle s'opposa visiblement avec bec et ongles au contenu de ces propositions. Celles-ci étaient-elles effectivement aussi répréhensibles qu'il paraissait ? Nous devons hélas reconnaître que nous n'en savons rien. Il faut donc en rester pour le moment aux conjonctures, même si certains faits peuvent nous permettre de nous orienter".

Le rédacteur estime, au demeurant, "qu'il importe surtout d'utiliser à fond les trois prochains mois qui nous restent jusqu'à la réunion de Bonn, non pas pour méditer sur les moyens d'empêcher une décision et de renvoyer celle-ci à plus tard, objectif voué à l'avance à l'échec, mais pour agir effectivement. Quels sont les moyens de faire contre mauvaise fortune bon coeur ? De quelle manière peut-on répondre au désir exprimé par le président de Gaulle d'assurer une collaboration politique bien ordonnée et institutionnalisée jusqu'à un certain degré ? Comment arriver en même temps à éviter toute opposition de la part de l'Angleterre et encourager et accélérer entre-temps l'intégration économique ?

Nous reconnaissons franchement que ce ne sera pas facile et qu'il faudra faire preuve au maximum d'esprit inventif, de souplesse d'esprit et de tact diplomatique. Nous ne sommes cependant pas disposés à croire aveuglément que ces efforts tendent uniquement à réaliser l'impossible et à concilier l'inconciliable".

A la veille de la réunion de Paris, le GIORNALE DI BRESCIA (Brescia) écrivait sous le titre : "L'Europe à Paris", à propos de l'édification de l'Europe, qu'il serait sans doute sage d'étudier à fond les propositions françaises, mais qu'il ne fallait pas perdre de vue la règle fondamentale de ne rien faire qui puisse, à l'avenir, compromettre et l'édification de l'Europe "par le bas", en d'autres mots à partir de l'Assemblée Parlementaire, et la création d'institutions supranationales. Toujours avant la "consultation européenne", le journal IL MESSAGGERO (Rome) faisait observer que l'Europe qui allait tenir conseil à Paris,

serait peut-être une Europe perplexe mais en aucune façon une Europe découragée et pessimiste. Il s'agit du "sommet" de la petite Europe, petite selon le terme qu'elle utilise elle-même modestement, quoique formée de pays comme la France l'Allemagne occidentale, l'Italie et le trio du Bénélux, mais petite malgré tout, puisque la vocation de la Communauté tend à l'intégration de l'Europe tout entière. A Paris, les représentants européens ne tireront pas de conclusions car ils ne disposent pas de tous les éléments de la situation; mais leur rencontre servira néanmoins à affirmer, dans son unité, la présence toujours plus effective et plus active de l'Europe libre.

Pour IL TEMPO (Rome), de Gaulle ne s'est pas durci sur les détails de son projet primitif, ce qui n'a sans doute pas manqué de surprendre les uns et les autres. Et Fanfani, parlant de l'écart entre les positions françaises actuelles et celles prises l'été dernier, a déclaré avec un esprit bien toscan qu'en politique comme en agriculture une saison ne passe pas en vain. Il ne fait pas de doute que pour les Français il ait été pénible de renoncer, pour l'avenir, à une collaboration plus étroite des Six dans le domaine militaire. Selon un souhait commun des Italiens et des Allemands, cette renonciation devait montrer que l'Europe des Six n'entend pas créer au sein de l'O.T.A.N un noyau qui se distingue en quoi que ce soit des autres membres du Pacte.

IL POPOLO (Rome) a particulièrement mis en relief l'intervention de Fanfani au cours des travaux du "sommet" européen. L'Italie n'entend aucunement renoncer aux idéaux et aux objectifs fixés par les pionniers européens, pas plus d'ailleurs qu'aux institutions qui existent déjà en vertu des traités de Rome. Il est évident que l'objectif final de la politique européenne est l'unité politique de l'Europe. A l'inaction l'Italie préfère un mouvement susceptible de consolider aussi bien les résultats déjà obtenus que ceux auxquels on s'attend encore sur le plan de l'intégration économique; un mouvement capable de préparer également l'intégration politique.

Selon LA GIUSTIZIA (Rome), le processus de l'unité politique européenne a accompli à Paris le plus grand pas en avant depuis la conclusion du traité de Rome. Des décisions importantes ont pu être prises grâce à un aménagement des positions respectives de la France et de l'Allemagne qui se cramponnaient encore, il y a peu, aux principes opposés de la confédération et de l'intégralisme et grâce aussi à l'intervention réaliste de Fanfani. Toutes les thèses italiennes ont été adoptées par le "sommet".

Sous le titre : "Bulles de savon au "sommet" de Paris", Pietro NENNI écrit dans AVANTI (Rome et Milan), que mise à part la communauté de défense atlantique, personne n'est d'accord sur rien. Autrement dit, il n'en est résulté que des bulles de savon. Du point de vue italien, le seul résultat obtenu semble

devoir être l'institution à Florence de la première université européenne. Florence le mérite et le fait en soi est fort important, même s'il ne suffit pas à compenser l'indigence des initiatives officielles du gouvernement sur le plan international. Le problème européen reste au même point, au point où il restera jusqu'à ce que l'Europe des peuples prenne le pas sur l'Europe des patries, c'est-à-dire sur les nationalismes. Les socialistes ont un grand retard en ce qui concerne les problèmes européens et mondiaux. Notre devoir le plus urgent après le prochain congrès sera d'assumer, dans le domaine international, les responsabilités plus grandes que nous confèrent la tradition et la fidélité du parti à l'internationalisme.

L'organe communiste L'UNITA (Rome et Milan) fait remarquer que l'accord qui s'est fait à Paris était de pure forme et escompté d'avance : les Six sont d'accord uniquement en ce qui concerne la lutte contre l'Afrique.

Au cours d'une interview publiée par le journal IL QUOTIDIANO (Rome), M. BATTISTA, président de la commission des affaires politiques et des questions institutionnelles, a déclaré que "la mise en oeuvre des traités de Rome ne peut progresser rapidement et risque même d'être interrompue, si elle n'est pas étayée et renforcée par une ferme volonté politique".

Rappelant que le traité instituant la C.E.E. s'inspire d'une conception libérale de l'économie, M. Battista a souligné que c'est aux organes exécutifs de la C.E.E. d'appliquer les articles relatifs aux règles de concurrence; et c'est aux gouvernements nationaux de leur donner l'appui nécessaire pour que les dispositions prévues ne soient pas contournées par ceux qu'elles touchent. "Dès à présent, une tendance à la conclusion d'accords entre grandes industries similaires des six pays se dessine nettement et si l'on ne prend pas immédiatement des mesures énergiques pour briser toute tentative en vue d'éluder les règles de concurrence prévues par le traité, il se créera des situations qu'il sera difficile ensuite de faire rentrer dans le cadre de la légalité".

Après avoir souligné que la petite et moyenne industrie peut non seulement survivre mais encore étendre son activité du fait qu'elle est irremplaçable dans de nombreux secteurs de la production - pour peu qu'elle abandonne les secteurs où la consolidation de grands groupements industriels répond à une réelle nécessité économique - M. BATTISTA a fait remarquer que, pour permettre aux différentes économies régionales de trouver leur équilibre, les traités de Rome "prévoient que les barrières et les obstacles à la libre circulation des marchandises existant à l'heure actuelle dans le cadre de la Communauté seront éliminés graduellement au cours d'une période transitoire de douze années. A l'heure actuelle les résultats obtenus sont satisfaisants."

Au sujet du congrès sur les ententes de l'industrie du vêtement qui a eu lieu à Milan, dans le cadre du Marché commun

européen, M. PEDINI a fait au journal IL POPOLO (Rome) les déclarations suivantes :

"La classe politique dirigeante, italienne et européenne, doit adopter une attitude positive à l'égard des problèmes que nous discutons à l'heure actuelle dans le cadre de la situation historique dont nous sommes les protagonistes. Il faut convaincre l'opinion publique que poursuivre dans cette voie, c'est favoriser le progrès économique et que certaines institutions doivent être réorganisées et dotées de structures juridiques conçues dans un esprit de solidarité car la prospérité générale sert les intérêts de tous. Les ententes doivent être adaptées à l'esprit du marché commun pour répondre aux besoins réels des catégories intéressées. Ces ententes, loin de causer préjudice aux différentes exploitations, doivent en coordonner les efforts afin de satisfaire leurs buts qui sont semblables et d'atteindre la dimension optima".

Sous le titre "M. SPAAK appuie le plan de Gaulle", LE SOIR (9 février) rend compte, en ces termes, de la prise de position adoptée par l'ancien président de l'Assemblée Commune de la C.E.C.A. au cours d'une conférence prononcée à Bruxelles : "Le Marché commun, a déclaré notamment M. SPAAK, ne représente pas encore l'Europe. Aujourd'hui, comme à l'époque de Messine, il nous faut une nouvelle relance de l'idée européenne. Pour des raisons de politique internationale comme pour des raisons propres à l'Europe, cette idée, à l'heure actuelle, a plus de valeur que jamais. L'Europe n'a aucune raison de renoncer à son rôle. Mais pour le remplir, elle doit maintenant franchir une étape nouvelle.

"Il semble bien, à poursuivi M. Spaak, que l'auteur principal de cette "relance" doit être le général de Gaulle. Il est vrai que, devant ses propositions, beaucoup de bons européens sont hésitants parce que le Général a, sur la construction européenne, des idées plus confédérales. Mais honnêtement, je ne vois pas pourquoi ils hésitent. S'il faut passer par la confédération pour arriver à la fédération que je souhaite, je suis prêt à en prendre le risque parce que je suis convaincu, qu'après cette première étape, on n'ira pas en arrière. Bien au contraire, presque fatalement, on ira de l'avant.

"Implicitement cependant, l'homme d'Etat belge s'est prononcé contre un système qui consacrerait la règle de l'unanimité ou accorderait à chacun des partenaires, quelle que soit son importance, le même poids dans les votes. S'agissant des rapports entre les Six et les membres de l'Association européenne de libre-échange, il n'y a vu que deux solutions possibles : ou bien la Grande-Bretagne et ses partenaires s'associent pleinement au Marché commun; ou bien ils reconnaissent comme les Etats-Unis l'ont fait, toute la valeur politique des traités de Rome et acceptent de "payer le prix de l'unification européenne", ce qui permettrait de résoudre, dans

la sérénité, les problèmes techniques des relations commerciales entre les deux groupements.

Dans son exposé M. Spaak a appelé les principales étapes du mouvement d'unification européenne, dont il entend rester un des grands animateurs".

Annonçant l'élection de M. Spaak à la présidence du mouvement de la "Gauche Européenne" constitué à Luxembourg, LE PEUPLE 6 février donne ces précisions : "La transformation en "gauche européenne" du mouvement socialiste pour les Etats-Unis d'Europe, qui existe depuis 1947, tend à créer un véritable organisme supranational ayant une politique unique engageant l'ensemble du mouvement sur tous les grands problèmes cruciaux, alors que le M.S.E.U.E. se présentait comme une fédération assez souple de sections nationales politiquement indépendantes.

"La suppression du mot-"socialiste" dans le titre reflète également le désir d'élargir les assises du mouvement qui pourrait rassembler aussi bien des militants socialistes nenniens que du P.S.U. en France ou des partis socialistes traditionnels, ou de l'aile gauche démocrate chrétienne, voire des libéraux "sociaux". Le nouveau mouvement entend mener le "grand combat pour doter l'Europe d'un pouvoir d'exécution politique" (la création d'une assemblée européenne ne lui semblant pas suffisante). Il réclame la création d'une fédération européenne (élément d'une future fédération mondiale) disposant de pouvoirs effectifs en matière de politique économique, financière et sociale, d'échanges internationaux, de monnaie, de politique extérieure et de défense, et il se prononce pour la participation effective des travailleurs à tous les organismes de direction et de contrôle économique et social".

Au lendemain de la Conférence de Paris, Charles REBUFFAT écrit, sous le titre "M. LUNS n'a pas dit non à l'Europe politique", dans LE SOIR (14 février) : "L'impréparation du premier "sommet européen" aurait bien pu provoquer son échec complet - ce qui, soit dit en passant, met une fois de plus en évidence les dangers de la diplomatie à grand spectacle quand elle s'abandonne trop à l'improvisation. Cette improvisation, selon les milieux belges, expliquerait, du reste, en grande partie, l'attitude critique adoptée, dans la négociation, par la délégation hollandaise".

"On est loin, fort loin," - constate dans LA LIBRE BELGIQUE (13 février) M. Paul STRUYE, Président du Sénat belge - du pas décisif (...) Il est normal que les Six recherchent les moyens de se rapprocher de l'unité politique. Mais ce ne peut être là qu'une oeuvre de longue haleine et c'est manquer de réalisme le plus élémentaire que de s'imaginer que l'on pourrait dès à présent créer un Etat européen nouveau qui absorberait les six Etats de la Petite Europe et qui disposerait d'un gouvernement imposant sa volonté aux six peuples sous le seul contrôle d'un Parlement européen élu directement par les populations en cause. (...)

"Il ne faut pas écarter pour l'avenir la perspective d'un Etat fédéral européen. Mais seule la conscience préalable d'une

patrie européenne commune permettrait un jour cette évolution éventuelle. Or l'erreur des fédéralistes d'aujourd'hui est de croire qu'on pourrait dès à présent créer de toutes pièces cet Etat fédéral, alors que, de toute évidence, la notion de patrie européenne est encore dans les limbes.

"En d'autres termes, c'est la conscience de l'appartenance à une patrie européenne commune qui devra préexister à la création d'un Etat européen - et non, comme certains le voudraient, l'inverse.

"C'est dans ce sens que le général de Gaulle a raison lorsqu'il proclame que dans l'état actuel des choses et des esprits, l'Europe à construire ne peut être que "l'Europe des patries".

Analysant dans DE NIEUWE GIDS (9 janvier) l'article de M. PEYREFITTE publié dans LE MONDE sous le titre "La parabole des deux fils" le député social-chrétien belge Léo TINDEMANS écrit : "Plus d'une fois nous avons entendu des spectateurs sans préjugé dire -dernièrement encore à l'occasion de la réception des troupes allemandes sur le sol français - que la France fait un effort remarquable afin d'appliquer non seulement à la lettre mais aussi dans l'esprit, les traités européens.

La controverse qui existe entre les promoteurs d'une Europe supranationale et de "l'Europe des Patries" est-elle donc uniquement une guerre stupide de religion, ainsi que le certifie M. PEYREFITTE ?

Oui et non. L'avenir, même très rapproché, nous montrera dans quelles mesures les deux idées se complètent mutuellement.

o

o

o

L'adhésion de la Grande-Bretagne au marché commun donne lieu à une véritable campagne de la part du FINANCIAL TIMES. Le 9 janvier, sous le titre : "La C.E.E. prête à accueillir le Royaume-Uni", le correspondant spécial à Bruxelles de ce journal analyse la position de l'exécutif du marché commun vis-à-vis de la Grande-Bretagne. Selon l'auteur, l'exécutif demanderait à la Grande-Bretagne d'accepter le Traité de Rome sans aucune altération de substance mais serait prêt à adjoindre un protocole autorisant des quotas d'importation hors taxes pour les produits du Commonwealth. Une difficulté réside dans l'existence de l'A.E.L.E. Il ne semble pas que la Suisse et la Suède soient suffisamment intéressées par une association au marché commun pour accepter les ajustements nécessaires de leurs tarifs douaniers. Selon l'auteur, l'exécutif estimerait qu'il n'y a pas urgence et qu'il vaudrait mieux que la Grande-Bretagne ne manifeste pas, avant la fin de 1961, son désir de rejoindre les Six. A ce moment, la politique agricole commune serait suffisamment mise en place pour que la France soit assurée de nouveaux débouchés pour ses exportations agricoles et ne craigne plus que cet avantage soit détruit par la participation britannique. Les plus perspicaces des fonctionnaires du marché commun considéreraient comme essentiel d'arriver à une solution avec la Grande-Bretagne pour des raisons extérieures à l'Europe. Ils estimeraient qu'il est vital que la Grande-Bretagne et le continent poursuivent une politique commune à l'égard tant de leurs anciennes colonies en Afrique que des pays d'Asie, y compris le Japon, qui exportent à bas prix. Toujours selon le rédacteur, les officiels français seraient prêts à examiner toute offre britannique, la différence principale entre leur attitude et celle de leurs collègues de Bruxelles étant qu'ils seraient moins disposés à faire des exceptions en faveur de l'agriculture de la Grande-Bretagne et du Commonwealth.

Sous le titre : "l'Heure de la Décision", le FINANCIAL TIMES du 13 février se réfère aux résultats de l'entrevue MACMILLAN - de GAULLE et surtout au discours prononcé par Lord GLADWYN devant la Chambre des Lords. S'appuyant sur l'autorité de Lord GLADWYN, l'auteur insiste sur la nécessité d'une offre authentique de la Grande-Bretagne de signer le Traité de marché commun, offre assortie de certaines conditions raisonnables. Le moment est venu pour la Grande-Bretagne de choisir entre s'associer au marché commun ou traiter les Six comme un ensemble économique séparé avec lequel on a des négociations tarifaires mais dans lequel on ne désire pas entrer. L'auteur estime avec Lord GLADWYN qu'il serait possible de négocier un protocole spécial, tenant compte : des intérêts du Commonwealth, d'un marché aménagé pour l'agriculture et de la protection de tels membres de l'A.E.L.E. qui ne désireraient pas s'associer à la Communauté sur un plan politique.

Analysant sous le titre : "Très bien, mais..." le communiqué de l'A.E.L.E., le FINANCIAL TIMES développe les mêmes thèmes dans son numéro du 17 février. Il conclut que la principale condition pour d'autres progrès est une décision fondamentale de la part du gouvernement britannique : soit de rejoindre la nouvelle Europe qui est entrain de se créer, avec

toutes les conséquences que cela entraîne, soit de s'en tenir en dehors. La décision ne peut pas être retardée plus longtemps.

C'est la même position que défend le même jour (17 février) le GUARDIAN sous le titre : "Dans ou hors de l'Europe". Ce journal constate qu'il est exact, comme l'a dit M. MAUDLING, que s'"il y a une volonté politique, les problèmes techniques qui existent entre les Six et les Sept peuvent trouver une solution." mais il déplore que les Six ne soient pas convaincus que cette volonté politique existe en Grande-Bretagne et surtout que les déclarations de M. MAUDLING sur les intentions du gouvernement britannique ne soient pas de nature à entraîner cette conviction. Le journal estime que si une union douanière est inacceptable, comme le pensent beaucoup en France et dans le Marché commun, le gouvernement britannique est en face d'un choix : entrer dans l'Europe ou s'en tenir à l'écart. Et le GUARDIAN, se référant à Lord GLADWYN, pense, comme le FINANCIAL TIMES, qu'entrer dans l'Europe ne signifie pas accepter le Traité de Rome dans tous ses détails et que des aménagements pourraient être obtenus. Le journal ajoute : "Sans cet engagement politique, les chances sont minces d'arriver à quelque accord qui nous serait économiquement profitable. Le moment est passé où la Grande-Bretagne aurait pu dicter ses conditions. L'Europe a déjà montré quelle route elle entend suivre, nous devons faire notre choix."

De son côté, le TIMES rend compte le 13 février de la Conférence de Paris sous le titre : "Les leaders des Six se rencontrent en mai après l'obstacle parisien". Le sous-titre explique : "Les Pays-Bas tiennent bon pour que la Grande-Bretagne prenne part aux discussions politiques." Après avoir expliqué la proposition franco-allemande de réunions trimestrielles au sommet, le rédacteur souligne que cette proposition a été combattue par le Dr. LUNS et la délégation néerlandaise. Celle-ci aurait reconnu que la Grande-Bretagne avait rejeté l'idée d'une intégration politique mais que l'objectif actuel étant une fédération d'Etats souverains, on devrait donner à la Grande-Bretagne toute possibilité de s'y associer.

La rencontre ADENAUER-MACMILLAN fournit à la presse l'occasion d'évoquer le problème des Six et des Sept. Elle le fait sans illusion sur les possibilités de développement immédiat, et le ton est donné par le GUARDIAN du 22 février qui écrit : "On peut parier en toute sécurité qu'aucun progrès ne sera fait concernant l'association des Six et des Sept." Le journal ajoute que le mur de briques devant lequel on est placé depuis deux ans est encore solide, et, qu'à moins que M. MACMILLAN ne décide un jour qu'il est impossible de passer à travers ce mur, les différentes discussions d'experts n'auront que peu d'efficacité.

Le NEW YORK HERALD TRIBUNE tient régulièrement et objectivement ses lecteurs informés de tout ce qui intéresse l'Europe

des Six. Le 21 janvier, il relate les critiques formulées par le Dr. ERHARD sur l'évolution du Marché commun.

Le 24 janvier, sous le titre : "On vit dangereusement dans le marché commun", il explique les difficultés auxquelles va se heurter la construction automobile française qui, par suite du prix élevé de l'essence, ne fabrique que des moteurs de petites cylindrées.

Le 8 février, dans un long article, le journal reprend l'exposé fait lors de la dernière session de l'Assemblée à Strasbourg par M. Robert MARJOLIN sur les perspectives économiques du Marché commun.

Le 9 février, c'est la récente création de la "Gauche Européenne" et sa réunion à Luxembourg qui donnent matière à un article. L'auteur indique que l'objectif principal du nouveau mouvement est de faire pression sur les gouvernements pour accélérer la formation du marché commun. Il note que cette initiative est parallèle à celle de M. Jean MONNET et du Comité d'Action pour les Etats-Unis d'Europe. De nombreuses décisions politiques importantes ayant trait à la coordination sont actuellement gelées et ne peuvent être dégelées que par les chefs de gouvernements agissant de concert. Les décisions à prendre étant d'ordre politique, seules des pressions ou des événements politiques peuvent avoir une influence. L'auteur note que grâce à l'action des deux groupements précités, la pression interne ne manquera pas. La pression externe la plus forte serait le sentiment que la Grande-Bretagne peut faire de nouvelles ouvertures. "Les indications continuent à se multiplier que la Grande-Bretagne est en fait en train de s'accoutumer à cette idée."

Enfin, le 18 février, le journal titre : "Visite attendue de M. HALLSTEIN de la C.E.E. à M. KENNEDY pour des conversations", et donne une interview du Professeur HALLSTEIN sur la nécessité d'une coopération entre le marché commun et les Etats-Unis qui vont tous les deux entrer dans l'O.C.D.E., avec le sentiment que c'est l'endroit pour discuter de la coopération de la Communauté atlantique.

Le NEW YORK HERALD TRIBUNE, dans son numéro du 23 février, et le NEW YORK TIMES, le 24 février, expliquent que l'U.E.O. peut être un cadre permettant à la Grande-Bretagne d'avoir des conversations politiques avec les Six. Cependant, pour ces deux journaux, cette solution ne serait aux yeux des Britanniques qu'un pis-aller et ceux-ci préféreraient être invités directement aux conversations des Six. L'ensemble de la presse anglo-saxonne espère que les prochaines rencontres entre experts britanniques et français vont permettre de trouver une solution.

2. La Réunion parlementaire eurafricaine de Rome

Il y a quelques années seulement, une assemblée comme celle qui vient d'avoir lieu à Rome sous la dénomination de réunion préparatoire de la Conférence interparlementaire eurafricaine était souhaitable, mais très difficile à augurer. C'est un signe des temps qui mûrissent, écrit le journal LA GIUSTIZIA (Rome), et son sens ne peut échapper à personne. Ce "signe des temps" et sa signification n'ont pas échappé à la presse italienne qui a consacré une attention toute particulière à la réunion de Rome.

A l'exception de la presse communiste ou de tendance communiste, les différents journaux sont tombés d'accord sur un point fondamental, la nécessité devenue manifeste pour l'Europe et l'Afrique de transformer au plus tôt les pays africains sous-développés en territoires à l'économie prospère et stable et au régime social sain. Il est donc indispensable qu'Européens et Africains s'efforcent en commun de résoudre ce problème. En d'autres termes, l'Assemblée parlementaire européenne preconise que les deux continents s'associent pour résoudre une question vitale et d'intérêt commun. Les journaux italiens soulignent que l'Assemblée parlementaire européenne avance un autre principe fondamental selon lequel les relations futures entre les pays européens et africains devront être le résultat de négociations engagées librement entre les deux partenaires sur un pied d'égalité.

Le journal de Rome ajoute : "D'où précisément la nécessité de convoquer cette conférence des représentants parlementaires des deux continents dont la réunion de Rome est le prélude. Il est évident que si l'entreprise réussit - comme il est à espérer - cette conférence pourra marquer le point de départ d'un dialogue vraiment amical entre Européens et Africains, dont l'objet pourra être d'examiner les opinions des uns et des autres, mais aussi et surtout les besoins et les possibilités respectifs."

La coopération entre la Communauté européenne et les Etats africains, commente IL TEMIO (Rome), se réalisera sur la base de l'amitié et de la parité absolue. Selon IL RESTO DEL CARLINO (Bologne), les Africains ne veulent pas faire l'objet des décisions européennes, mais veulent y participer. Ils désirent être représentés dans tous les organismes des trois Communautés européennes. Cela nécessite des changements de structure qui peuvent vraiment devancer quelque chose de plus qu'un accord eurafricain et aboutir tout droit à l'Eurafrique, entité économique et politique. Dans les discussions qui s'élèvent entre l'Orient et l'Occident, il est très difficile de revenir en arrière, une fois posées les assises d'une collaboration organique de l'Europe avec l'Afrique.

On peut relever dans les commentaires de la presse italienne deux autres observations, touchant d'une part les "résultats excellents" de la réunion romaine et d'autre part la constatation que "l'Afrique passe par Rome". Si l'on s'en tient à leurs déclarations, tous les participants à la première rencontre parlementaire eurafricaine sont rentrés dans

leurs pays respectifs, entièrement satisfaits du résultat des travaux; les parlementaires africains et malgaches n'ont pas oublié, selon le journal CANDIDO (Milan), la contribution de l'Italie à la mise en valeur du continent noir. Si l'on s'en remet à des indiscretions sur le déroulement de la discussion au Conseil de ministres du 8 février dernier, révélées par LA STAMPA (Turin), M. SCALBA a remarqué qu'à la récente conférence eurafricaine de Rome, les nouveaux Etats africains ont manifesté leur intention de s'associer à la Communauté, ainsi que leur estime et leur sympathie pour l'Italie. Ceci est un fait que les autres pays de la Communauté, en particulier la France et la Belgique, ne peuvent négliger."

Après avoir publié différentes informations au cours des derniers mois de 1960, la presse quotidienne a été prolixe en détails sur la réunion qui s'est tenue du 22 au 28 janvier à Rome. La première note est donnée par une déclaration de M. PEDINI qui rappelle que "la conférence parlementaire européenne des Etats africains et malgaches qui s'ouvrira à Rome mardi prochain, prouvera qu'avec la disparition du colonialisme nous ne sommes pas arrivés au terme des rapports entre la vieille Europe et le continent africain"; cette déclaration est suivie de l'annonce de l'arrivée à Rome de M. FURLER, président de l'Assemblée parlementaire européenne (avec la publication des déclarations faites aux journalistes à l'aéroport de Fiumicino). La chronique de la réunion eurafricaine s'achève par l'annonce du départ du président FURLER pour Bonn. Interrogé par un journaliste de l'agence ANSA, à son départ de Rome, le président FURLER s'est déclaré très satisfait de la première prise de contacts entre les représentants des six pays de la C.E.E. et ceux des quinze pays africains et de Madagascar. Quant à l'issue de la grande conférence de juin à Strasbourg, destinée à régler les rapports entre la C.E.E. et les Etats africains associés à la Communauté, M. FURLER s'est déclaré très optimiste.

Les chroniques de la réunion préparatoire abondaient en déclarations de parlementaires européens, africains et malgaches, qui ont exprimé leurs points de vue non seulement sur les travaux de la réunion de Rome mais aussi sur les problèmes posés par l'association des Etats d'outre-mer à la Communauté. En outre, les parlementaires africains et malgaches ont, en général, souligné que le colloque qui avait eu lieu avec le président FURLER, avant le début des travaux de la réunion préparatoire, leur avait donné une "excellente" impression. Autre point commun aux déclarations des parlementaires d'outre-mer; l'affirmation que l'Afrique entend sauvegarder en premier lieu sa propre autonomie et son indépendance et la nécessité d'une aide européenne. L'ESPRESSO (Rome) écrit que "les seize nouveaux Etats ont clairement dit que leur indépendance est un fait purement symbolique;" "si nous ne trouvons pas à qui vendre nos produits, si nous ne trouvons pas à qui demander de l'argent, des techniciens et des équipements, autant retourner dans la brousse où du moins la vie n'est pas encore un fait économique". Les parlementaires eurafricains ont été reçus en audience par M. GRONCHI, président de la République et par Jean XXIII. L'ESPRESSO (Rome) annonce la réception du Quirinal sous le titre: "GRONCHI déclare que l'Italie respecte les nouveaux Etats africains et en encourage le libre développement." De l'audience au

Vatican la presse a retenu l'invitation à la solidarité, lancée par le pape aux peuples d'Afrique et d'Europe.

Les journaux officiels et officieux du parti communiste ont parlé d'"initiative néo-colonialiste", à propos de la réunion de Rome. Selon l'UNITA (Rome) "non seulement on veut maintenir l'Afrique indépendante sous la domination économique de l'Europe, mais on favorise également la division et l'antagonisme au sein de la Communauté des Etats de l'Afrique." Pour l'UNITA (Milan), le "Comité de contact" visitera "les capitales africaines intéressées d'ici à juin prochain, afin de vaincre les résistances qui subsistent même auprès des gouvernements qui entretiennent des rapports plus étroits avec les pays européens au sujet de l'adhésion au Marché commun et aux autres organismes de l'Europe des Six."

Quant à LA SETTIMANA PARLAMENTARE (Rome), elle écrit à ce propos :

"Au terme de la rencontre de Rome la satisfaction des représentants des Etats africains paraît évidente, même si à maintes reprises, soit durant la réunion soit dans leurs contacts avec les journalistes, ils ont relevé la gravité de leurs problèmes, et manifesté une certaine préoccupation à propos de différentes questions qui se poseront à l'avenir. En substance, toutefois ils déclarent ceci : pour la première fois, il nous a été possible de parler dans une assemblée vaste et d'un niveau élevé de nos problèmes, de questions essentiellement économiques qui intéressent directement nos pays, et de poser ces questions aussi sur un plan politique." Tous les parlementaires africains avouent donc leur satisfaction de la manière dont ces problèmes ont été traités et de la garantie qui est désormais donnée à leurs jeunes Etats de participer au dialogue politique actuel."

o
o o

La presse des Etats associés à la C.E.A. a beaucoup parlé de la réunion de Rome.

Ce fut d'abord dans les journaux du Congo (Léopoldville) le voyage de M. FEDINI qui a fait l'objet de deux informations dans LE COURRIER D'AFRIQUE du 11 janvier et dans L'ESSOR DU KATANGA du 13 janvier, ainsi que d'un article, avec photo, dans LE COURRIER D'AFRIQUE du 12 janvier. Dans cet article sont relatés les buts de la mission de M. FEDINI à Léopoldville et les visites qu'il a faites aux autorités congolaises.

Puis, à partir du 16 janvier, c'est le départ pour Rome des personnalités africaines qui est matière à information : le départ du Président YAË, dans ABIDJAN-MATIN du 16 janvier, celui de M. MASSAMBA-DEBAT, dans LE COURRIER D'AFRIQUE du 20 janvier. LA PRESSE DU CAMEROUN du 23 janvier donne, en première page, sur trois colonnes, une interview de M. KEMAYOU HAFI, dans laquelle le Président de l'Assemblée Nationale Camerounaise résume les positions qu'il a l'intention de défendre à Rome.

Sur la réunion elle-même, la presse africaine se borne à reprendre - mais elle reprend très largement - les dépêches de l'A.F.P. Cette agence avait spécialement détaché un reporter à Rome et a pu, de cette façon, fournir dans son service outre-mer, de très nombreuses et complètes informations. Ce sont ces dépêches que diffusent : LE COURRIER D'AFRIQUE (Léopoldville), les 23, 25, 26, 28 janvier et 1er février; L'ESSOR DU KATANGA (Elisabethville), les 24, 25, et 30 janvier; ABIDJAN-MATIN, les 24, 26 et 27 janvier; PARIS-DAKAR, les 25, 27 et 28 janvier (déclaration de M. LAMINE GUEYE à la conférence de presse).

L'hebdomadaire FRATERNITE, d'Abidjan, relate le 27 janvier la présence du Président YACE à la conférence interparlementaire eurafricaine et titre le 3 février, sur 4 colonnes : "Reconsidérons nos rapports avec l'Europe des Six, propose M. YACE à la réunion interparlementaire de Rome". Après avoir rappelé en quoi consistait la réunion préparatoire de Rome, l'article donne, presque in extenso, le discours prononcé par M. YACE, le premier jour de la réunion.

De son côté, LE COURRIER D'AFRIQUE du 4 février rend compte sur quatre colonnes d'une conférence de presse tenue le 3 février à Brazzaville par M. MASSAMBA-DEBAT sur la réunion de Rome. Le Président de l'Assemblée Nationale de la République du Congo a notamment déclaré : "Aussi l'ambiance dans laquelle notre petite société a vécu à Rome a-t-elle été toute empreinte de chaleur cordiale, attisée surtout par une identité de vues."

"mais pour importants et appréciables que soient les contacts que cette réunion a permis, celle-ci aurait manqué son but, si un travail, le plus élémentaire soit-il, n'y avait pas été ébauché. Nous avons donc mis à contribution notre bonne entente et notre compréhension réciproque pour jeter les premières bases de la future conférence de travail de Strasbourg, qui se tiendra en juin prochain."

Répondant à une question posée par un journaliste, M. MASSAMBA-DEBAT a dit : "Vous savez d'abord que lorsqu'on parle d'association, il y a automatiquement un point de vue politique. Or, si sur le plan économique, on peut s'entendre, il est parfois beaucoup plus malaisé de le faire, sur le plan politique. C'est ainsi que les participants africains présents à Rome ont été assez réservés quant à l'option politique qu'il s'agit de prendre dans cette affaire. Et ils ont été beaucoup plus unanimes à reconnaître qu'il y a plutôt lieu d'étudier toutes les mesures nécessaires pour renforcer la coopération économique entre l'Europe et l'Afrique, avant de s'orienter vers une certaine collaboration politique."

A une autre question concernant un éventuel marché commun africain, M. MASSAMBA-DEBAT a répondu : "Si, par exemple, l'éventualité de ce marché commun africain se créait, c'est peut-être pour trouver la possibilité de se faire mieux entendre du bloc européen, (car cela en est un), qui est suffisamment fort et suffisamment puissant économiquement et politiquement. Et si les africains veulent créer un marché commun africain, c'est afin de constituer sans doute un gros ensemble qui puisse absolument lutter à égalité avec l'Europe."

Enfin, le Président de l'Assemblée Nationale de la République du Congo a déclaré : "Nous avons connu, dans les affirmations des parlementaires européens présents une telle franchise que c'est plutôt une collaboration amicale que l'Europe entend jouer en Afrique."

L'hebdomadaire MARCHES TROPICAUX ET MEDITERRANEENS avait envoyé à Rome son rédacteur en chef. Mais déjà l'editorial du 28 janvier portait le titre : "A propos de la réunion à Rome des parlementaires européens et africains, un problème qui devra être résolu : la stabilisation des cours des matières premières." L'éditorialiste s'attachait à démontrer, sur des cycles précis, l'ampleur des variations des cours des produits de base.

C'est sous le titre : "Dans un climat d'euphorie, le Colloque de Rome a préparé la Conférence de Strasbourg" que le numéro du 4 février rendait compte de la réunion de Rome. Enumérant les points inscrits à l'ordre du jour de la Conférence de Strasbourg, le rédacteur écrit au sujet des formes politiques et institutionnelles de la coopération : "L'Europe veut-elle institutionnaliser une Communauté eurafricaine, auquel cas toute tentative de rapprochement serait vouée à un échec, ou s'orienter vers un système d'association, consistant dans une aide à l'Afrique, et qui lui permettra d'accomplir son propre destin. Seule cette formule est de nature à rencontrer l'adhésion des africains et permettra d'engager le dialogue sur les trois ou quatre questions qui préoccupent les jeunes Etats indépendants."

La stabilisation des cours des produits de base et l'écoulement des produits tropicaux seraient "la grande difficulté qui se révélera à Strasbourg." Par contre, sur l'assistance technique l'accord devrait se faire à condition que, comme le demandait M. SAVI DE TOVE, celle-ci soit de "formation" et non "d'encadrement".

Concernant le FEDOM et sa gestion, l'auteur estime qu'il faudrait pratiquer d'une part une politique de dons et d'autre part une politique de prêts.

Revenant sur le climat d'euphorie qui a régné à Rome, le rédacteur conclut : "Mais à Strasbourg, le fond des problèmes sera abordé et l'entente sera plus difficile à réaliser."

La presse française a accordé une très grande importance à la réunion eurafricaine de Rome. Le ton des articles est généralement identique. A la veille de la conférence les articles qui annoncent sa réunion font le bilan de l'association des Etats d'outre-mer à la C.E.E. Le ton de ce bilan est généralement pessimiste. Le pire est celui paru dans COMBAT du 9 février sous la signature de J. ANDERSEN : "Après trois ans d'association de l'Outre-mer à la Communauté Economique Européenne, le bilan est facile à dresser : aucune préférence commerciale n'a encore été accordée aux Etats africains associés, et le financement du Fonds d'investissement fonctionne à une cadence deux fois moindre que celle prévue."

"Des responsables? Certes, la faiblesse d'un président et l'efficacité réduite d'une administration bruxelloise recrutée à base de népotisme, n'ont pas facilité la solution d'un problème déjà difficile".

"En fait, certains gouvernements ont signé de mauvaise grâce la convention d'association, et ont été, et seront sans doute, disposés à tout mettre en oeuvre pour ne pas la mettre en application, et en contester le principe même. Ce n'est pas un secret que toutes les délibérations du Conseil des ministres de la CEE relatifs à l'association ont été marqués par le désaccord le plus profond entre Hollande et Allemagne d'une part, France, Belgique et Luxembourg d'autre part. L'Italie manifestant une passivité bienveillante."

Ces articles cependant expriment tous un espoir raisonnable et manifestent leur préférence pour une formule d'association strictement égalitaire entre Européens, Africains et Malgaches. En ce sens on peut signaler en particulier une interview de M. Willy BIRKELBACH dans COMBAT du 23 janvier faisant suite à un article du même parlementaire paru dans LE POPULAIRE DE PARIS du 20 janvier. Tirons de cet article une phrase essentielle: "Il ne serait pas supportable que le Marché Commun soit l'instrument d'une politique néo-colonialiste. Il faut, bien au contraire, établir un partnership sur pied d'égalité absolue dans tous les domaines".

A l'issue de la conférence tous les journaux français se déclarent satisfaits de ces résultats. De nombreux problèmes restent posés qui sont notamment remarquablement analysés par Philippe FARINE dans DEMOCRATIE 61 du 2 février. Le principal d'entre eux est celui des dimensions de l'ensemble à créer: l'association doit-elle s'élargir à tous les pays indépendants d'Afrique?. La dernière phrase de l'article prononce un mot-clef qui situe ce problème à sa juste importance dans l'histoire du monde. "C'est une chance historique. Elle seule peut permettre d'exorciser le mythe de Bandoang. Ne la laissons pas passer".

Certains, et Philippe DECRÆENE dans LE MONDE du 29 janvier, sur un ton particulièrement affirmatif, annoncent déjà ce qu'ils croient devoir être les solutions de ces questions: zone de libre-échange, entre la CEE et les Etats associés, Caisse commune de production, fonds de développement rénové, création d'une organisation économique des coopérations africaines faisant pendant à l'OECD, association avec l'ensemble des Etats africains indépendants.

On peut relever un son de cloche un peu plus pessimiste dans un article de Remy MONTAGNE paru dans l'EURE-ECLAIR du 28 janvier, qui n'accorde qu'une confiance limitée aux organisations européennes pour réaliser l'association souhaitée: "Toutefois, il nous appartient de voir les limites de cette rencontre et en quoi elle n'est qu'une étape".

"Tout d'abord et par définition, l'Assemblée Parlementaire Européenne ne peut sortir du cadre de compétence des Communautés européennes et donc, en fait, du domaine économique. Or, quelle que soit la place de l'économie dans l'avenir des relations entre l'Afrique et l'Europe, les liens politiques sont d'une autre importance, infiniment plus grande, et l'Association Interparlementaire Europe-Afrique doit mener vigoureusement le combat pour qu'aux entretiens économiques ainsi amorcés succèdent, sous d'autres formes sans doute, des entretiens politiques."

C'est sous ce titre que la DEUTSCHE ZEITUNG du 3 février parle des projets relatifs à une conférence des ministres eurafricaine : "C'est l'Assemblée parlementaire européenne qui fit les premiers pas en faveur de cette collaboration; après la conférence préparatoire tenue à Rome, elle organise une conférence parlementaire eurafricaine à Strasbourg. Dans l'état actuel de la politique d'association, le Conseil voudrait éviter de traiter séparément avec les gouvernements africains, car les propositions concrètes et les promesses financières qu'on a à leur offrir sont encore trop peu nombreuses."

Le INDUSTRIE KURIER du 28 janvier reçoit les lignes suivantes de son correspondant à Rome : "L'atmosphère qui régna pendant les négociations romaines fut nettement bonne. Les parlementaires africains sont rentrés dans leur pays après un détour par la Sicile. Ils sont prêts à convaincre leurs gouvernements de la nécessité de la rencontre de Strasbourg. On espère pouvoir mettre au point à Strasbourg des recommandations précises destinées aux gouvernements et fixant les limites exactes du problème de la réorganisation des relations économiques entre la petite Europe et les Etats africains. A partir de 1963, ces relations qui, jusqu'à présent, obéissent aux dispositions du traité de Rome, devront avoir trouvé une forme nouvelle. On est convenu à Rome de mettre quatre grands sujets à l'ordre du jour."

La STUTTGARTER ZEITUNG du 1er février s'occupe également de la conférence préparatoire de Rome : "Pour la première fois au cours de la longue histoire des relations entre l'Europe et l'Afrique, des parlementaires nationaux de ces deux continents se sont réunis la semaine dernière à Rome pour une discussion commune ne concernant pas uniquement les rapports entre deux pays. L'impulsion en avait été donnée par l'organe de contrôle parlementaire des trois Communautés européennes, l'Assemblée parlementaire européenne, et on avait invité à Rome des parlementaires de tous les Etats d'Afrique noire qui "entretenaient des relations particulières avec les Etats membres," comme il est dit dans le traité de la C.E.E. Les négociations proprement dites auront lieu en juin à Strasbourg. A Rome, il s'agissait principalement d'établir un premier contact. A l'exception de la Guinée, tous les Etats issus de colonies françaises étaient représentés, plus le Cameroun, le Togo, la Somalie et le Congo. L'intention des parlementaires de Strasbourg était de montrer aux africains que l'Europe était prête à négocier avec eux, en tant que groupes ethniques et collectivités organisées, d'égal à égal. Le but qu'ils se proposent consiste à asseoir l'association de ces pays avec l'Europe sur des bases nouvelles qui restent à trouver... Les Etats africains issus d'anciennes colonies françaises sont le plus disposés à établir des liens étroits, même s'ils refusent de rester dans la Communauté française. Ils veulent donc conserver avec la France des relations particulières, comparables à celles qui caractérisent le Commonwealth britannique. La bonne volonté dont les africains font preuve ici ne devrait à aucun prix être mise à l'épreuve par la C.E.E. A cela s'ajoute que les Etats africains qui se trouvaient auparavant en dehors de l'aire de la C.E.E. craignent une discrimination si l'Europe des Six n'ouvre une collaboration étroite qu'aux pays qui lui étaient déjà associés et qui voudraient maintenant s'assurer de nouveaux avantages. Il faudrait donc absolument éviter de transplanter en Afrique la scission économique dont souffre l'Europe.

Cela obligera par conséquent à chercher des bases de traité toutes nouvelles, car il ne s'agit pas seulement d'éviter la naissance de rivalités et d'animosités nouvelles en Afrique même, mais aussi de conserver la liberté d'action des Européens à l'égard des nouveaux Etats d'outre-mer qu'il ne faut pas entraver artificiellement au moment même où ils cherchent à s'intégrer dans l'économie mondiale."

LA LIBRE BELGIQUE (28-29 février) rapporte la déclaration faite au correspondant romain de l'Agence Belga par M. DUVIEUSART : "Tout s'est déroulé sans le moindre incident ou accrochage. Quatorze ou quinze pays d'outre-mer ont donné leur avis avec clarté et avec netteté sur la conférence à convoquer et cela tant sur les problèmes de fond que sur les problèmes institutionnels. Il conviendrait d'instaurer entre le Marché commun et les Etats d'outre-mer des relations bilatérales et paritaires. Il conviendrait d'autre part d'associer ces derniers à la gestion du Fonds de développement. Ce qui intéresse les pays d'outre-mer, associés à la Communauté européenne par la convention additionnelle du Traité de Rome, est le maintien des préférences douanières du marché commun et que l'on renouvelle le Fonds de développement qui devrait expirer au 31 décembre 1962. Au départ tout se présente bien mais l'important sera ce qui se fera à Strasbourg. Il faut que pour juin les six pays du Marché commun se mettent d'accord pour apporter une solution substantielle aux problèmes évoqués. Du point de vue strictement belge nous pouvons être satisfaits et compte tenu qu'il s'agit d'une réunion préparatoire, il convient d'insister sur l'effort à faire à l'échelon des gouvernements pour que Strasbourg soit une réussite."

Sous le titre "Un climat d'optimisme et de confiance", Jean de LAPEYRIERE, correspondant du quotidien libéral LA DERNIERE HEURE (1er février) conclut de la sorte son compte rendu des interventions du président FURLER et de M. LAMINE GUEYE au cours de la conférence de presse de clôture : "Paroles qui confirment le climat de bonne volonté harmonieuse dans lequel se déroulèrent les travaux de la Conférence eurafricaine et qui permettent de sérieux espoirs."

Georges OMS, correspondant romain du quotidien socialiste LE PEUPLE souligne également, de son côté (31 janvier) l'atmosphère excellente dans laquelle se sont déroulés les travaux et l'intérêt de ceux-ci : "Qui a assisté aux travaux de la réunion romaine a été frappé par la vivacité de l'intérêt averti qu'a témoigné dans la discussion la délégation africaine, par son désir d'affirmer la prédominance du politique sur l'économique (à l'inverse des Européens). mais tous les Etats, même le Mali, ont insisté sur leur intention de nouer des liens avec le Marché commun dont, c'est vrai, et ils ne s'en sont pas cachés, ils n'entendent tirer que des avantages. Certains, comme le Cameroun, pensant à la concurrence possible du Ghana et du Nigeria, et à la position des milieux d'affaires allemands, ont tenu à souligner la nécessité d'une nette délimitation entre Marché commun et Commonwealth."

"Autre constatation : la cohésion surprenante qui s'est manifestée dans leurs rangs, là où on attendait pas mal de divisions. Significatives à cet égard, l'intervention de M. LAMINE GUEYE (Sénégal), qui au nom de tous les Africains et sur un sujet particulièrement scabreux, a demandé, en fin de travaux, que ce soit au Bureau de l'Assemblée générale de prendre les initiatives nécessaires pour l'invitation de la Guinée, seul territoire ex-français qui a bouclé la conférence.

"Soulignons enfin l'atmosphère cordiale qui n'a cessé de régner entre les délégations des deux continents. Un exemple : les bravos nourris qu'a recueillis M. FLEVEN, ancien président du Conseil, lorsque le délégué du Togo, soutenu par ceux de la Côte d'Ivoire et du Sénégal, a rappelé "l'homme de Brazzaville."

La presse néerlandaise a porté un intérêt manifeste à la conférence préparatoire qui a réuni à Rome l'Assemblée parlementaire européenne, les délégués des Etats africains et ceux de Madagascar.

Le NIEUWE ROTTERDAMSE COURANT émettait au début de février des considérations de deux ordres. En premier lieu, le journal soutenait qu'une majorité des membres de l'Assemblée parlementaire européenne estime que la structure juridique actuelle du traité de la C.E.E. permet de reconduire de façon automatique la procédure d'association et que, dans les milieux du Conseil de ministres de la C.E.E. et ceux de la Commission, l'opinion semble prévaloir que les possibilités d'interprétation ont été épuisées lors de l'exécution des mesures provisoires. L'association définitive devrait donc s'insérer dans un cadre nouveau, à rechercher de concert avec les gouvernements africains. L'auteur déclare que des pourparlers à cet effet doivent encore être entamés au niveau des gouvernements.

C'est sur ce point notamment que l'Assemblée parlementaire européenne est résolue à intervenir et a l'ambition de pratiquer une sorte de diplomatie parlementaire. Car l'objectif des entretiens de Strasbourg demeure en effet, comme l'a déclaré à Rome M. FURLER, président de l'Assemblée parlementaire européenne, d'élaborer, pour l'association, des directives susceptibles d'être retenues par les ministres. En d'autres termes, on veut opposer aux ministres une conception parlementaire eurafricaine de l'association, en escomptant que la pression ainsi exercée sur les gouvernements sera telle que ces derniers ne pourront s'y soustraire. Il s'agit là d'un objectif très ambitieux qui va au-delà d'une simple reconnaissance du terrain.

L'Assemblée parlementaire européenne s'engage ici sur un terrain rempli de chausse-trappes. Il convient de se demander en effet si le traité de la C.E.E. habilite réellement l'Assemblée à jouer un tel rôle diplomatique; la diplomatie de toute évidence, est un instrument technique du pouvoir exécutif. Une Assemblée ne peut se prononcer que sur la politique qui est à la base de la

diplomatie à mettre en oeuvre - une notion qui ne s'étend qu'aux négociations au sens strict du terme. La tâche de l'Assemblée parlementaire européenne consiste principalement à exercer un contrôle sur la politique de la Commission.

Il y a lieu en outre de considérer qu'absolument rien n'est prévu dans le traité de la C.E.E. pour le cas présent : la reconduction de l'association avec des territoires indépendants devenus autonomes. Le traité ne parle que d'une consultation de l'Assemblée à propos d'association avec des pays tiers en vertu de l'article 238.

Une deuxième difficulté est que si les parlementaires européens peuvent bien s'avancer sur le terrain diplomatique, ils sont privés de la possibilité de tenir d'éventuelles promesses. La délégation européenne a certes attiré expressément à Rome l'attention de ses interlocuteurs africains sur ce point. Du côté de la Commission également, on semble avoir fait la remarque qu'un colloque parlementaire ne peut remplacer des négociations diplomatiques (véritables).

La question est cependant de savoir si l'on a compris du côté africain qu'il y a loin entre les désirs et les possibilités des parlementaires européens. De sorte que le danger existe d'éveiller chez les partenaires africains au cours d'une conférence parlementaire des espoirs qui plus tard, par exemple lorsque les six ministres européens des finances auront leur mot à dire, ne pourront pas être honorés.

Et en troisième lieu, se pose la question de savoir dans quelle perspective politique l'Assemblée parlementaire européenne accueillera prochainement à Strasbourg les délégations africaines. Certes l'Assemblée parlementaire européenne n'a jamais encore connu de débat d'envergure consacré à l'Afrique, non plus que de débat préparatoire au colloque avec les parlementaires africains. Il y a bien eu des débats sur des rapports de délégations rentrées de mission d'information dans un certain nombre de territoires africains. Rapports qui ne furent rien d'autre que des descriptions de voyage hâtivement rédigées, auxquels se rattachaient des conclusions de portée plus générale sur la politique qu'il convient d'adopter à l'égard de l'Afrique, mais certainement pas des études approfondies du problème d'association.

Telles que les choses se présentent actuellement, il semble d'ailleurs qu'abstraction faite d'un petit groupe qui a accaparé jusqu'ici tous les préparatifs de la conférence - la commission de la politique commerciale et de la coopération économique avec les pays tiers par exemple n'était pas représentée à Rome, bien qu'elle soit directement intéressée au problème africain - la majorité des parlementaires européens se rendra à la conférence dans une impréparation totale.

Dans ces conditions, il ne faut pas se dissimuler le danger de voir l'Assemblée parlementaire européenne reprendre à son compte en l'occurrence le point de vue du petit groupe qui s'est occupé intensément de la politique africaine et dont le député U.N.R. français PEYREFITTE est un des membres les plus remuants. PEYREFITTE, qui ne laisse échapper aucune occasion

d'insister en faveur d'une solution eurafricaine limitée, en faveur de l'adoption d'un système préférentiel entre les Etats membres de la C.E.E. et "leurs" pays africains.

Il faut constater hélas qu'en face des efforts conscients déployés de ce côté aucune opposition cohérente, aux idées bien délimitées, n'existe qui tende à une solution panafricaine. Si les promoteurs d'une telle politique ne réalisent pas rapidement que le temps des vagues déclarations de principe est passé et que l'on a besoin maintenant d'objectifs politiques concrets ainsi que d'une action politique concrète, ils ne devront s'en prendre qu'à eux-mêmes lorsqu'il leur faudra constater avant peu qu'ils se trouvent devant le fait accompli.

Le journal de VOLKSKRANT (parti populaire catholique) du 2 février écrit à propos de la conférence de presse que M. NEDERHORST a tenue à La Haye après la conférence de Rome :

"La conférence que tiendront en juin prochain à Strasbourg les parlementaires des six pays de la Communauté européenne et de 16 nouveaux pays africains, n'est pas attendue sans une certaine inquiétude dans les milieux politiques. Il faut craindre d'une part que les oppositions divisant en Europe même les membres de la Communauté et d'autres pays européens, tels que l'Angleterre, ne s'étendent à l'Afrique. Si, d'autre part, la conférence de Strasbourg se révèle être un succès et si les parlementaires africains rentrent chez eux remplis d'espoir, ce sera pour eux un rude désappointement de constater ensuite que leurs collègues européens n'ont pas pu obtenir l'accord de leurs gouvernements. M. NEDERHORST constata que de grands progrès avaient été faits et il souhaita que les gouvernements ne cherchent pas à annihiler ces résultats. Il déclara notamment que le risque ne doit pas conduire à annuler la conférence de Strasbourg mais qu'il doit permettre aux gouvernements européens de comprendre clairement qu'une attitude négative pourrait renverser les bonnes dispositions que l'on constate chez les pays africains. A La Haye, on ne se dissimule pas que de grosses difficultés peuvent surgir quant à la question de savoir si le régime préférentiel dont bénéficient les ex-colonies de la part de leur métropole doit être maintenu par la Communauté européenne. La plupart des participants à la conférence de Strasbourg sont originaires de pays anciennement administrés par la France. (A Rome, l'ex-Congo belge était représenté par un partisan de LUMUMBA, un partisan de KASAVUBU et un délégué neutre).

"A l'exception de la Somalie, dont une partie était précédemment colonie britannique, aucun délégué provenant d'un des pays ayant appartenu au Commonwealth n'était présent à Rome. Le gouvernement néerlandais s'est toujours efforcé d'éviter que le fossé séparant les pays de la Communauté européenne et l'Angleterre ne s'élargisse par sa faute. On estime donc à La Haye qu'il serait déçu de voir ce fossé se prolonger à travers l'Afrique le long des frontières de ce qui était anciennement des colonies britanniques et françaises."